



Communauté de Communes
**de la Houve et du
Pays Boulageois**

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

ANNEE 2021

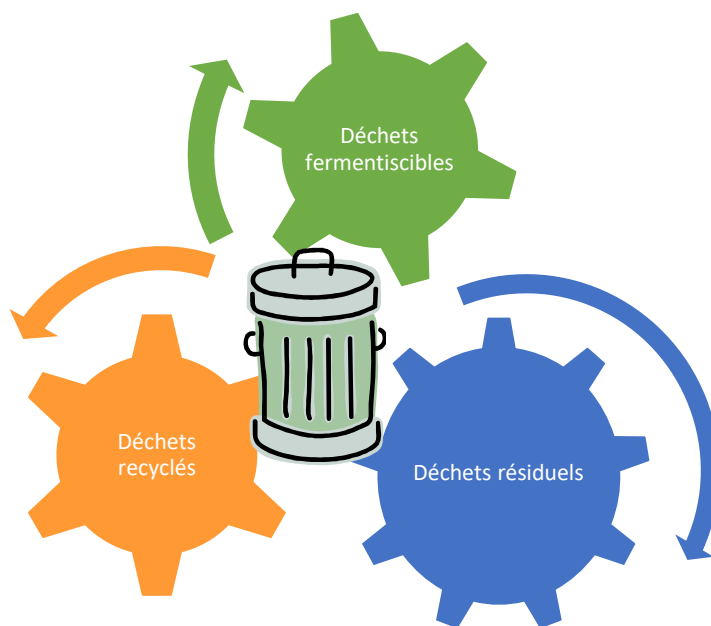


TABLE DES MATIERES

> Préambule.....	3
> Chapitre 1 - Indicateurs techniques.....	4
1> Territoire desservi.....	4
2> Organisation de la collecte	5
2.1 Modalités de collecte selective	5
2.2 Organisation du traitement.....	7
2.3 Résultats de la collecte multiflux.....	7
2.4 Collecte du verre en points d'apport volontaire	9
2.5 Collecte du carton des professionnels.....	9
2.6 Collecte des biodéchets des professionnels.....	10
2.7 Collecte des textiles – Linges - Chaussures – accessoires en points d'apport volontaire	10
2.8 Déchèteries et site de dépôt	12
2.9 L'installation de stockage des déchets inertes communautaire	17
> Chapitre 2 – Indicateurs financiers.....	18
1> Les dépenses du service	18
2> Les recettes du service	18
2.1 Tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères	18
2.2 REOM et Autres recettes.....	20
3> Bilan financier.....	21
4> Matrices des coûts – année 2021.....	22
> Chapitre 3 - Bilan et perspectives.....	23
1> Analyse des résultats.....	23
2> Projets 2022.....	23
Annexe 1 : Rapport annuel d'activités VEOLIA.....	24
Annexe 2 : Rapports de caractérisation	38
Annexe 3 : Rapport Développement Durable 2021 Ecosystem	57
Annexe 3 : Résultats des déchèteries.....	64
Annexe 4 : Matrices des coûts.....	71

> PREAMBULE

La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, Établissement Public de Coopération Intercommunale de 23 555 habitants dont 15 116 sur le territoire boulageois et 8 439 sur le territoire de la Houve, exerce la compétence « Collecte des déchets des ménages et assimilés » depuis le 1^{er} janvier 2017.

La compétence « traitement » a été transférée au SYDEME (Syndicat mixte de transport de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est) dès la création des anciennes Communautés de Communes.

Le présent rapport a pour vocation d'informer les élus et les usagers sur les conditions techniques, organisationnelles et économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.

En application de l'article D2224-1 du code général des collectivités territoriales, ce rapport présente divers indicateurs techniques et financiers relatifs au service des déchets ménagers. Ces indicateurs sont issus des documents consultables au siège de la Communauté de Communes et visés en fin de rapport.

Ce rapport, présenté par le Président de la Communauté de Communes à l'Assemblée Délibérante, doit être diffusé le plus largement possible auprès de tous les élus, usagers et responsables d'associations. C'est pourquoi il doit être mis à disposition du public en mairie dans les 15 jours suivant son adoption en Conseil Communautaire. Un exemplaire est également adressé au Préfet du Département, pour information.

Les objectifs recherchés, à travers ce rapport, sont essentiellement l'information de la population sur les éléments techniques et financiers inhérents à la gestion du service « Déchets Ménagers ». Les budgets ordures ménagères étant encore scindés en deux, le présent rapport présente les résultats pondérés pour l'ensemble du territoire ainsi que ceux de chaque secteur : Boulageois / Houve. L'intérêt étant d'analyser les résultats entre eux et chercher les pistes d'amélioration.

> CHAPITRE 1 - INDICATEURS TECHNIQUES

1> TERRITOIRE DESSERVI

Le territoire concerné :

	TOTAL	Boulognois	Houve
Superficie	252 km ²	195 km ²	57 km ²
Nombre de communes	37	26	11
Population légale	23 116	14 847	8 269
Nombre d'habitants*	23 007	14 504	8 503
Nombre de foyers*	11 213	6 373	4 840

* : recensement réel opéré par le service des ordures ménagères de la Communauté de Communes sur la base du fichier population tenu par les Communes.

Il y a une forte disparité entre le recensement légal et le recensement opéré par les communes. Au total environ 500 habitants ne seraient pas assujettis.

Taux de population desservie par la collecte sélective multiflux : 100%

COMMUNES	Recensement légal 2021	Service OM	% d'écart	Foyers 2021
BANNAY	74	76	3%	34
BERVILLER EN M.	466	463	-1%	209
BETTANGE	249	241	-3%	100
BIONVILLE sur NIED	383	383	0%	165
BOULAY	5591	5269	-6%	2541
BROUCK	84	78	-7%	30
CHÂTEAU-ROUGE	289	278	-4%	119
CONDE NORTHEN	688	738	7%	317
COUME	648	630	-3%	300
DALEM	668	691	3%	312
DENTING	282	261	-7%	123
EBLANGE	370	379	2%	151
FALCK	2495	2313	-7%	1162
GOMELANGE	487	530	9%	216
GUINKIRCHEN	151	161	7%	69
HARGARTEN AUX M.	1096	1507	38%	1464
HELSTROFF	520	505	-3%	210
HINCKANGE	335	334	0%	136
MEGANGE	155	160	3%	76
MERTEN	1493	1464	-2%	741
MOMERSTROFF	291	291	0%	128
NARBFONTAINE	118	130	10%	55
NIEDERVISSE	261	267	2%	114
OBERDORFF	340	321	-6%	153
OBERVISSE	158	156	-1%	71
OTTONVILLE	441	466	6%	195
PIBLANGE	993	974	-2%	359
REMERING	429	425	-1%	194
ROUPELDANGE	368	338	-8%	145
TETERCHEN	804	796	-1%	251
TROMBORN	343	331	-3%	156
VALMUNSTER	90	89	-1%	36
VARIZE	537	501	-7%	220
VELVING	204	198	-3%	94
VILLING	495	531	7%	241
VOELFLING LES B.	155	179	15%	89
VOLMERANGE lès B.	565	553	-2%	237
Total	23 116	23 007	-0,5%	11 213

2> ORGANISATION DE LA COLLECTE

2.1 MODALITES DE COLLECTE SELECTIVE

Les Communautés de Communes avaient adhéré à la collecte multiflux mise en place par le SYDEME.

Ce système propose aux particuliers et aux professionnels de répartir les ordures ménagères dans 3 types de sacs de couleur différentes :

- ✓ Les sacs verts de 15L, pour les biodéchets fermentescibles
- ✓ Les sacs orange de 50L, pour les papiers et plastiques recyclables (ils remplacent les sacs transparents)
- ✓ Les sacs bleus de 30L, pour les déchets résiduels des particuliers
- ✓ Les sacs bleus de 50L, pour les déchets résiduels des professionnels










Les sacs multiflux sont distribués par le SYDEME à raison de deux dotations annuelles ou en s'adressant dans les mairies. Il n'y a pas de distribution par la Communauté de Communes. Le nombre de rouleau dépend du nombre de personne au foyer. Tous les sacs fournis aux usagers sont facturés à la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois pour un coût total de 343 000 € soit 14,8 €/hab.

Afin d'être averti des redotations de sacs multiflux, il est possible de s'inscrire sur le site du SYDEME à l'**Alerte Email**. Les usagers sont avertis par courriel des prochaines permanences organisées dans la ou les communes de leur choix 8 jours avant la date de la permanence et un rappel la veille de l'événement.

Les sacs doivent être déposés dans des bacs à roulettes qui sont sortis la veille au soir du jour de ramassage. La collecte s'opère en une seule fois dans un camion non compartimenté pour l'ensemble de ces déchets avec un taux de compaction maximal limité à 375 kg/m³.

Bon à savoir...

Chaque usager ne perçoit pas le même nombre de rouleaux de sacs multiflux. En effet, la quantité de ces sacs est variable en fonction de la composition du foyer. Retrouvez ci-dessous les règles mises en place :

DOTATION DE SACS CORRESPONDANTE			
AVEC UN JETON ORANGE	VERT	ORANGE	BLEU
Foyer de 1 à 2 personnes 1-2	 2 rouleaux	 1 rouleau	 2 rouleaux
AVEC UN JETON VERT	VERT	ORANGE	BLEU
Foyer de 3 à 4 personnes 3-4	 3 rouleaux	 2 rouleaux	 3 rouleaux
AVEC UN JETON BLEU	VERT	ORANGE	BLEU
Foyer de 5 personnes et plus 5+	 4 rouleaux	 3 rouleaux	 4 rouleaux



Pour les foyers de plus de 6 personnes, merci de le préciser lors de l'enregistrement aux ordinateurs ainsi vous pourrez percevoir une dotation en adéquation avec la composition de votre foyer.

2.1.1 Contrat de collecte

Depuis le 1^{er} juillet 2019, à l'issue d'une consultation passée sous la forme d'un appel d'offre ouvert, la collecte des ordures ménagères au porte-à-porte a été confiée à l'entreprise ONYX EST dont le siège social est à BITCHE. La 2^{ème} variante de l'entreprise a été retenue. Elle correspond à un taux de compaction garanti de 375 kg/m³ maximum avec l'utilisation de 2 bennes de 21 m³ et d'une benne de 24 m³.

Depuis le 1^{er} décembre 2020, les bennes d'ordures ménagères sont dirigées vers le centre de transfert de Creutzwald.

Le passage hebdomadaire de la collecte est le suivant :

Tournées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
1 BOM 21m ³	Château -Rouge Hargarten aux M. Oberdorff Téterchen Voelfling les B.	Boulay (zone verte)	Bannay Brouck Helstroff Merten (Lot Château) Momerstroff Narbéfontaine Niedervisse Obervisse	Falck	Boulay (zone rouge) Boulay (zone bleue)
2 BOM 24m ³	Bettange Denting Eblange Ottonville Valmunster Velving	Gomelange Guinkirchen Mégange Piblange	Berviller en M. Coume Dalem Rémering	Bionville sur N. Condé-Northen Hinckange Roupeldange	Boulay (zone bleue) Varize- Vaudoncourt Volmerange les B.
3 BOM 21m ³	-	Merten Tromborn Villing	-	-	-

Les zones à Boulay :

Zone Verte : rue du Général de Rascas, rue Pierre Théophile Somborn, RD 72, rue Victor Muller, rue du Capitaine Maillard, rue du Général de Gaulle, chemin du Breuil, Haut de la rue de Saint-Avold (jusqu'au carrefour Rue des Imprimeurs), rue des Jardins, rue des Imprimeurs, rue de la Brasserie, place du Marché, rue du Comte de Bony de Lavergne, chemin de Velling, impasse du Clos de Velling, impasse des Sureaux, rue des Saints Innocents, rue des Ducs de Lorraine, rue du Général Newinger, rue de la Chapelle, rue Guynemer, rue Sainte-Croix, cité des Officiers, cité des Sous-Officiers, impasse des Sous-officiers, rue des Sous-officiers, rue du Capitaine Platel, rue du Capitaine Jouvenot, rue du Général Grossetti, rue des Huiliers, rue des Cattes, rue Henriette de Lorraine, rue Messire Thomas, rue Jacques de Ligniville, rue Nicolas Flosse, rue Maya Baron, (extensions du lotissement les Terres Blanches),

Zone Bleue : rue de la Montagne, rue des Crêtes, rue du 19 août 1951, rue de la Vigne, rue du Bois, rue des Gardes, rue du Hagen, rue de la Tuilerie, impasse de la source, rue Robert Schuman, impasse de l'Abattoir, rue du Maréchal Ney, rue du Maréchal Marmont, rue du Maréchal Leclerc, rue de Lezoux, rue de Montmorillon, les Jardins du Weiher, rue des Grognards, chemin du Weiher, rue Alexis Weber, impasse de l'écluse, rue de Sarrelouis, chemin des Tanneurs, rue des Juifs, Place du 8 Novembre 1944, rue Messire Jehan, place Georges Clémenceau, place de la République, rue Foch, rue du Colonel Ving, place du docteur Schwartz, rue du Pont Neuf, rue du Chaudron, rue du Four Banal, rue de la Fontaine, rue des Arquebusiers, rue du Chanoine Limbourg, rue du Pressoir, rue Neuve, le bas de la rue de Saint Avold depuis l'intersection rue des Imprimeurs, place Jean XXIII, rue Brûlée, rue de l'Hôpital, complexe Isabelle Wendling et cité Scolaire.

Zone Rouge : rue des Charmes, rue des Erables, impasse des Eglantiers, impasse des Merisiers, rue Charles de Villers, rue du Marais, rue du Siedborn, rue du Lavoir, rue des Peupliers, Halling-lès-Boulay.

La zone Merten « Château » : Rue du Château ; Rue de l'Allée ; Rue de Provence ; Rue de Bourgogne ; Rue

de Champagne ; Rue d'Anjou ; Rue de Bretagne ; Rue de Normandie ; Rue d'Alsace ; Rue de Picardie ; Rue de Lorraine ; Place du Château

La conteneurisation a été mise en place sur tout le territoire. Afin de tenir compte de contraintes techniques particulières des points de regroupement ont été aménagés par la commune de Boulay dans l'hyper-centre et pour desservir la rue Brulée.

2.1. 2 Vente de poubelles

La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois a conclu un accord-cadre pour la fourniture de poubelles de voirie le 1^{er} juillet 2018 pour une durée de 4 ans.

Volume de poubelle	Prix unitaire	Nombre de poubelles vendues	
		Boulayeais	Houve
120 L	40,73 €	13	0
240 L	41,82 €	57	49
770 L	193,69 €	10	0

2.1.3 Synthèse du contrat

Client	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Prestataire	ONYX EST
Date démarrage contrat	1 ^{er} juillet 2019
Durée contrat	8 ans
Échéance du contrat	30 juin 2027
Population OM	23 567
Nombre de communes	37
Centre de déchargement	Creutzwald
Distance parcourue pour la collecte	77 610 km
Quantité collectée en 2021	5 931,66 t

2.2 ORGANISATION DU TRAITEMENT

Les sacs multiflux sont acheminés jusqu'aux centres de tri de Faulquemont (prioritaire) ou Morsbach. Une fois trié, les sacs orange sont dirigés vers le centre de tri des recyclables de CITRAVAL situé entre Chavelot (VOSGES). Les sacs verts sont acheminés au centre de méthanisation Méthavalor de Morsbach où les biodéchets sont méthanisés. Les sacs bleus contenant les déchets résiduels font l'objet à plus de 90% d'une valorisation thermique en Allemagne (à Neunkirchen ou Velsen) ou en France (cimenterie Geocycle Grand Est). La part restante est enfouie à Téting-sur-Nied (SITA). Pour l'ensemble des résiduels (sacs bleus, refus de tri et non-valorisables des déchèteries) la part de valorisation thermique est de 62,35 % et l'enfouissement est de 37,65%.

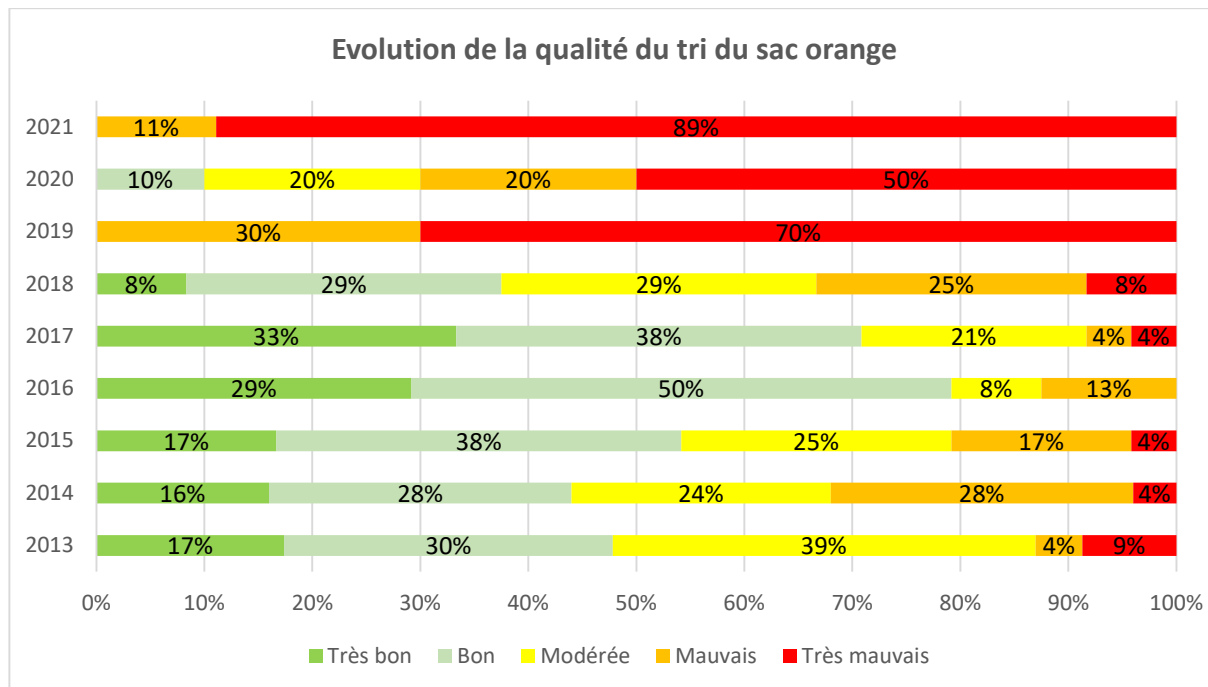
2.3 RESULTATS DE LA COLLECTE MULTIFLUX

La quantité d'ordures ménagères collectée en multiflux sur l'ensemble du territoire en 2021 s'est élevée 5 931 tonnes soit une augmentation de 1,3% par rapport à 2020.

Répartition des déchets par flux :

	Total	Bouageois	Houve
Déchets valorisables (sac orange) :	1 286 t -5,30 % /2020 22% 55 kg/hab./an	836 t -5,32 % /2020 22% 55 kg/hab./an	450 t -5,26 % /2020 22% 53 kg/hab./an
Déchets méthanisables (sac vert - hors pro) :	920 t -9,54 % /2020 16% 39 kg/hab./an	598 t -9,53 % /2020 16% 40 kg/hab./an	322 t -9,55 % /2020 16% 38 kg/hab./an
Déchets résiduels (sac bleu) :	3 725 t 7,04 % /2020 63% 158 kg/hab./an	2 421 t 7,03 % /2020 63% 160 kg/hab./an	1 304 t 7,06 % /2020 63% 155 kg/hab./an
TOTAL	5 931 t 1,30 % /2020 252 kg/hab./an	3 855 t 1,29 % /2020 255 kg/hab./an	2 076 t 1,32 % /2020 246 kg/hab./an

La répartition des flux est analysée grâce à des opérations de caractérisation effectuées depuis 2013 dans les communes par le SYDEME au moyen d'un camion spécifique. 10 prises d'échantillon ont été effectuées sur le territoire en 2021 ce qui porte un total d'échantillonnage à 173 depuis la mise en place du multiflux et des caractérisations.



La qualité du tri n'a cessé de se détériorer notamment depuis 2019.

Ratio par habitant de la collecte multiflux : 252 kg/hab./an

2.4 COLLECTE DU VERRE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

2.4.1 Présentation du service

Au 31 décembre 2021, la Communauté de Communes comptait 101 bornes réparties sur 78 points d'apport volontaire soit une densité moyenne de 298 hab./PAV.

La collecte a été confiée au SYDEME qui a divisé le territoire en 3 tournées :

Tournée 1 « Boulay »	Tournée 2 « Falck »	Tournée 3 « Téterchen »
BANNAY	BERVILLER EN MOSELLE	BETTANGE
BIONVILLE-SUR-NIED	CHÂTEAU-ROUGE	COUME
BOULAY	DALEM	DENTING
BROUCK	FALCK	EBLANGE
CONDE-NORTHEN	HARGARTEN-AUX-MINES	GOMELANGE
HELSTROFF	MERTEN	GUINKIRCHEN
HINCKANGE	OBERDORFF	MEGANGE
VARIZE	REMERING	MOMERSTROFF
VOLMERANGE LES BOULAY	TROMBORN	NARBEFONTAINE
	VILLING	NIEDERVISSE
	VOELFLING LES BOUZONVILLE	OBERVERISSE
		OTTONVILLE
		PIBLANGE
		ROUPELDANGE
		TETERCHEN
		VALMUNSTER
		VELVING

2.4.2 Résultats

En 2021, les résultats de la collecte ont été les suivants :

	Total
Nombre de communes	37
Nombre de Bacs	101
Nombre de PAV	78
Nombre de collecte	48
Total collecté	791,32 t
Ratio par habitant	33,71 kg/hab.

Ratio par habitant de la collecte du verre : 33,71 kg/hab./an

2.5 COLLECTE DU CARTON DES PROFESSIONNELS

Depuis le 5 septembre 2013, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois propose aux commerçants et artisans de BOULAY qui en ont fait la demande préalable, une collecte des cartons au porte-à-porte.

Cette prestation est assurée par le chantier d'insertion et a lieu tous les vendredis matin des semaines paires (hors jours fériés).

Elle fait l'objet d'une redevance majorée des usagers de ce service.

2.6 COLLECTE DES BIODECHETS DES PROFESSIONNELS

Le SYDEME assure la collecte des biodéchets des professionnels dans le cadre de ramassages spécifiques. Des bacs sont mis à disposition de même que les sacs. Sont ainsi collectés les résidus alimentaires des boulangeries, pâtisseries, restaurants, salles des fêtes, cantine communautaire, etc. mais aussi les papiers issus des destructeurs et les essuie-mains.

Communes	Nombre de points de collecte
Berviller en Moselle	2
Bionville sur Nied	1
Boulay	43
Condé-Northen	1
Coume	2
Dalem	1
Falck	10
Gomelange	1
Hergarten aux Mines	3
Hinckange	1
Merten	4
Momerstroff	1
Narbéfontaine	1
Niedervisse	1
Piblange	1
Téterchen	2
Varize	3
Velving	1
Voelfling les Bouzonville	1
Volmerange les Boulay	2
TOTAL	82

Le poids total collecté en 2021 s'est élevé à **139,29 tonnes** (-1,89 tonnes/2020).

Le coût annuel de cette prestation est de **10 725,33 € TTC** soit **77,00 €TTC/tonne** (-14,30€/tonne/2020).

2.7 COLLECTE DES TEXTILES - LINGES - CHAUSSURES - ACCESSOIRES EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La collecte des Textiles, Linges et Chaussures (TLC) et des accessoires se déroulait par conventionnement direct entre les communes listées ci-dessous et les collecteurs agréés Re_fashion (anciennement ECO-TLC). Aujourd'hui, seule la Communauté de Communes a conclu une convention avec cette REP.

Les opérateurs de collecte et de tri GGD, basé à Creutzwald, et Tri d'Union, basé à Forbach sont labellisés Re_fashion. Cet éco-organisme perçoit les éco-contributions et verse des soutiens au SYDEME qui les transferts ensuite à la Communauté de Communes.

Les points de collecte sont disponibles sur le site : www.lafibredutri.fr

Commune	Adresse	Nbr	Collecteur
BIONVILLE SUR NIED	Rue Principale Parking sortie du village	1	GGD
BERVILLER-EN-MOSELLE	Rue de Merten	1	GGD
BOULAY	Place du marché	1	GGD
BOULAY	Rue du Souvenir Français	1	GGD
BOULAY	Rue de Sarrelouis	1	GGD
BOULAY	Rue du Maréchal Ney	1	GGD
BOULAY	Super U	4	GGD
BOULAY	déchèterie	2	GGD
CONDE-NORTHEN	Parking entre Condé et Pontigny	1	GGD
COUME	Parking salle des fêtes	1	GGD
DALEM	déchèterie	1	Tri d'Union
DALEM	Rue de Teterchen - parking salle des fêtes	1	GGD
DENTING	Parking salle des fêtes	1	GGD
FALCK	Rue de la Gare - Mairie	1	GGD
FALCK	Rue de la Gare - Parking 8àhuit	2	GGD
HARGARTEN-AUX-MINES	Rue des Écoles - parking Mairie	1	GGD
HELSTROFF	Impasse du Stade	1	GGD
MERTEN	Rue des Écoles	1	GGD
MOMERSTROFF	derrière la mairie	1	GGD
OBERDORFF	Rue de Montmorillon - déchèterie	1	Tri d'Union
OBERDORFF	Rue de Montmorillon	1	GGD
REMERING	Rue de Merten	1	GGD
VARIZE	Parking salle des fêtes	1	GGD
VILLING	Rue de Voelfling	1	GGD
VILLING	Rue de l'Église	1	GGD
VOLMERANGE LES BOULAY	Parking salle des fêtes	1	GGD
TOTAL		31	

Le poids total collecté en 2021 s'est élevé à **147,42 tonnes**.

Selon les données nationales 2021 fournies par Re_fashion, le ratio moyen des Textiles, Linges et Chaussures dans le Grand Est collectés a été de 4,5 kg/hab.an. Celui de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois est de 6,28 kg/hab./an. Il faut ajouter à cela les TLC remis directement aux associations caritatives locales qui ne sont pas comptabilisés.



Ratio par habitant de la collecte des TLC : 6,28 kg/hab./an.

2.8 DECHETERIES ET SITE DE DEPOT

2.8.1 Présentation

Le territoire est équipé de 2 déchèteries et d'un site de dépôt de déchets verts.

2.8.1.1 Déchèterie de BOULAY

La déchèterie communautaire située à BOULAY, route départementale 72, a été construite en 1998. Elle est accessible par l'ensemble des usagers du Boulageois. En 2014, elle a fait l'objet de travaux d'extension et de mise aux normes conformément à la réglementation relative aux installations classées. La déchèterie est réglementée par le récépissé de déclaration n°20140094 du 17 avril 2014.

Elle compte 12 quais.

2.8.1.2 Déchèterie de DALEM

La déchèterie communautaire située à DALEM, rue de FALCK, a été construite en 1997. Elle est accessible par l'ensemble des usagers de la Houve. En 2016, elle a fait l'objet de travaux d'extension et de mise aux normes conformément à la réglementation relative aux installations classées. La déchèterie est réglementée par l'arrêté préfectoral n°2015-DLP-BUPE-383 en date du 14 décembre 2015 portant enregistrement pour son exploitation.

Elle compte 12 quais.

2.8.1.3 Site de dépôt de déchets verts d'Oberdorff

Le site de dépôt de déchets verts a été construit en 2016, concomitamment à la réhabilitation de la déchèterie de DALEM. Il ne permet d'accueillir de façon saisonnière que les déchets verts.

Il compte 2 quais.

2.8.1.4 Déchets collectés

Les déchets acceptés et faisant l'objet d'une valorisation (recyclage, réemploi, thermique...) sont les suivants :

Déchets acceptés	Déchèterie de Boulay	Déchèterie de Dalem	Site d'Oberdorff
Métaux	X	X	
Fibreux (papiers - cartonnets)	X	X	en PAV
Carton brun	X	X	
Textiles – Linges – Chaussures	X	X	en PAV
Gravats	X	X	
Végétaux	X	X	X
Bois	X	X	
Verre	X	X	X en PAV
Plâtre	X	X	
Meubles bois	X	X	
Meubles multimatériaux	X	X	
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : télévisions, ordinateurs, petits et gros électroménagers et autres non-professionnels	X	X	
Lampes à décharge et à LED (tubes fluorescents, lampes fluo-compactes, lampes LED...)	X	X	
Huiles minérales (vidange des moteurs)	X	X	
Piles et les accumulateurs	X	X	
Batteries des automobiles	X	X	
Huiles végétales (friture)	X	X	
Déchets d'activité de soins à risques infectieux ou non des ménages uniquement	X	X	
Capsules Nespresso®	X	X	
Pneus des véhicules particuliers déjantés (sous conditions d'état : non coupés, lacérés, peints)		X	
Certains déchets toxiques ou dangereux des ménages :			
o les peintures, vernis, teintures	X	X	
o les acides (sulfurique, chlorhydrique...)	X	X	
o les bases (soude, ammoniac...)	X	X	
o les colles, résines, mastics	X	X	
o les diluants, détergents, détachants, solvants (essence de térébenthine, white-spirit, alcool à brûler...)	X	X	
o les graisses et hydrocarbures souillés	X	X	
o les produits de traitement du bois (imperméabilisants, insecticides, fongicides, décapants, cires, vitrificateurs...)	X	X	
o les produits de traitement des métaux (dorure, antirouille...)	X	X	
o les produits mercuriels (thermomètres à mercure,...)	X	X	
o les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, engrais...)	X	X	
Radiographies argentiques	X	X	
Recharges ou cartouches vides de gaz butane ou propane type camping, de contenance inférieure à 3 kg	X	X	
Stylos	X	X	

LIMITATION DU VOLUME : Afin de ne pas saturer les déchetteries, les volumes journaliers par site et par déposant sont **limités à 3 m³ pour les encombrants, ferrailles, papiers, cartons, déchets verts, bois et à 1 m³ pour les matériaux inertes.**

Les autres déchets acceptés dans les déchèteries mais ne faisant pas l'objet d'une valorisation et étant déposés dans la benne dite « non valorisable » ou « tout venant » sont tous les déchets qui ne sont pas listés ci-dessus et en annexe 3 du règlement intérieur de la déchèterie communautaire.

Les déchets refusés en déchetterie sont les suivants :

- les ordures ménagères (à déposer dans le sac multiflux bleu pour la collecte en porte à porte),
- les emballages recyclables (à déposer dans le sac multiflux orange pour la collecte en porte à porte),
- les biodéchets (à déposer dans le sac multiflux vert pour la collecte en porte à porte),
- les déchets contenus dans des sacs opaques,
- les déchets non refroidis (cendres...),
- les carcasses ou épaves automobiles, en tout ou partie,
- les invendus des marchés (fruits et légumes),
- les déchets provenant du secteur agro-alimentaire,
- les plastiques agricoles (filière de recyclage dédiée),
- les pneumatiques coupés, lacérés, peints, jantés
- les produits phytosanitaires utilisés en agriculture, en horticulture et en pépinière (hors ménages),
- les boues et matières de vidange,
- les cadavres d'animaux (contacter un vétérinaire),
- les déjections humaines ou animales (notamment litières),
- les déchets anatomiques, les déchets hospitaliers,
- les médicaments (à rapporter à la pharmacie),
- les déchets industriels et résidus de fabrication industrielle,
- les déchets toxiques ou dangereux non mentionnés dans l'annexe 1 (à rapporter au vendeur),
- les bouteilles de gaz (à rapporter au vendeur), à l'exception des recharges,
- les moteurs thermiques non vidangés,
- les cuves non vidangées,
- les déchets composés d'amiante liée ou non liée,
- les déchets radioactifs (contacter le Service départemental d'incendie et de secours),
- les déchets à caractère explosif (contacter le SDIS, la Gendarmerie ou la Police Nationale),
- les déchets, qui, par leurs dimensions, leur poids ou leurs caractéristiques, ne peuvent être éliminés par les moyens habituels de la déchetterie.

2.9.2 Mode de gestion

Les déchèteries et le site de dépôt sont gérés en régie. Le gardiennage est assuré par des agents communautaires. Les sites sont ouverts comme suit :

• **Déchèterie de Boulay**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		10h / 12h	10h / 12h	10h / 12h	10h / 12h	9h30 / 12h00	10h / 12h
Après-midi	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	

• **Déchèterie de Dalem**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		10h / 12h		10h / 12h		9h30 / 12h	
Après-midi	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	

• **Site de dépôt d'Oberdorff**

Le site est exclusivement ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin							
Après-midi		16h/18h			16h/18h		



Durant toute l'année, l'accès aux quais n'est plus possible 10 minutes avant l'heure de fermeture de la déchetterie, de sorte à laisser le temps aux usagers de déposer leurs déchets avant l'heure de fermeture du site au public.

Les déchetteries sont **fermées les jours fériés** et le dimanche de Pâques.

2.8.3 Prestataires de collecte

SYDEME : Bois, carton brun, déchets verts, fibreux, verre, non-valorisable

COREPILE : piles et accumulateurs

LORRAINE FERS ET METAUX : ferraille et les batteries

VALO' ou AMDPB : huiles végétales

CEDILOR : DDS des ménages (via la REP ECODDS) et les DDS des professionnels ou étrangers

SEVIA : huiles minérales

GGD et Les Relais : Textiles – Linges – Chaussures

Gilles HENRY : Pneus (via la REP ALLIAPUR)

CITRAVAL : meubles (via la REP Meubles), plâtre

NESPRESSO : capsules Nespresso®

ANRFRANCE : stylos

Lyons Club de Bouzonville : radiographies argentiques

2.8.4 Fréquentation

Le détail des enlèvements, des visites et des ratios sont disponibles sur simple demande à la Communauté de Communes.

Le contrôle d'accès aux déchèteries de BOULAY et DALEM se fait automatiquement par la barrière et la borne de lecture de la SYDEM'PASS. L'actualisation des bases de données s'opère 2 fois par jour. Ainsi, un nouvel usager qui s'inscrit le matin à accès dès l'après-midi, et le lendemain matin pour ceux qui ont activé leur carte l'après-midi.

Le contrôle d'accès est opéré par le gardien à la déchèterie d'Oberdorff.

Les graphiques présentés ci-dessous montrent les variations de fréquentation selon les périodes de l'année, les jours de la semaine mais également des heures. Ainsi le taux de fréquentation systématiquement plus élevé à l'ouverture puis une bonne répartition le reste du temps.

▪ Fréquentation

	Particuliers	Administrations Associations	Professionnels	TOTAL
Boulay	58 866	243	3 791	62 900
Dalem *	27 753	349	770	28 872
Oberdorff	491	0	0	491
TOTAL	87 110	592	4 561	92 263

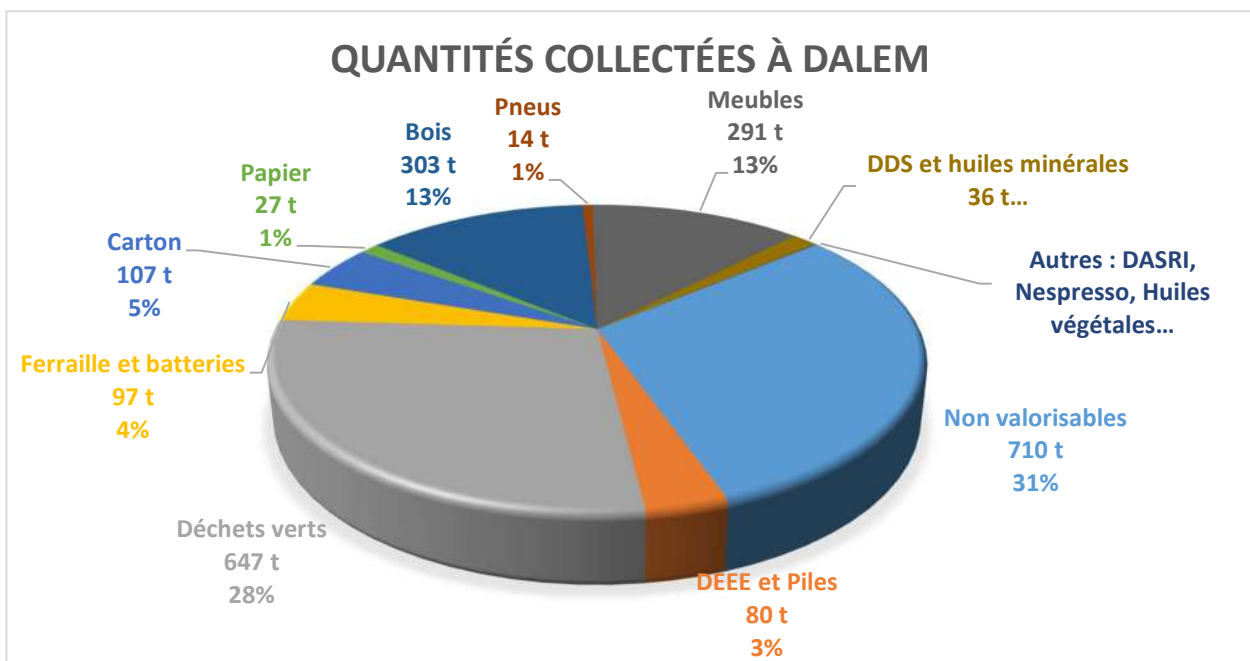
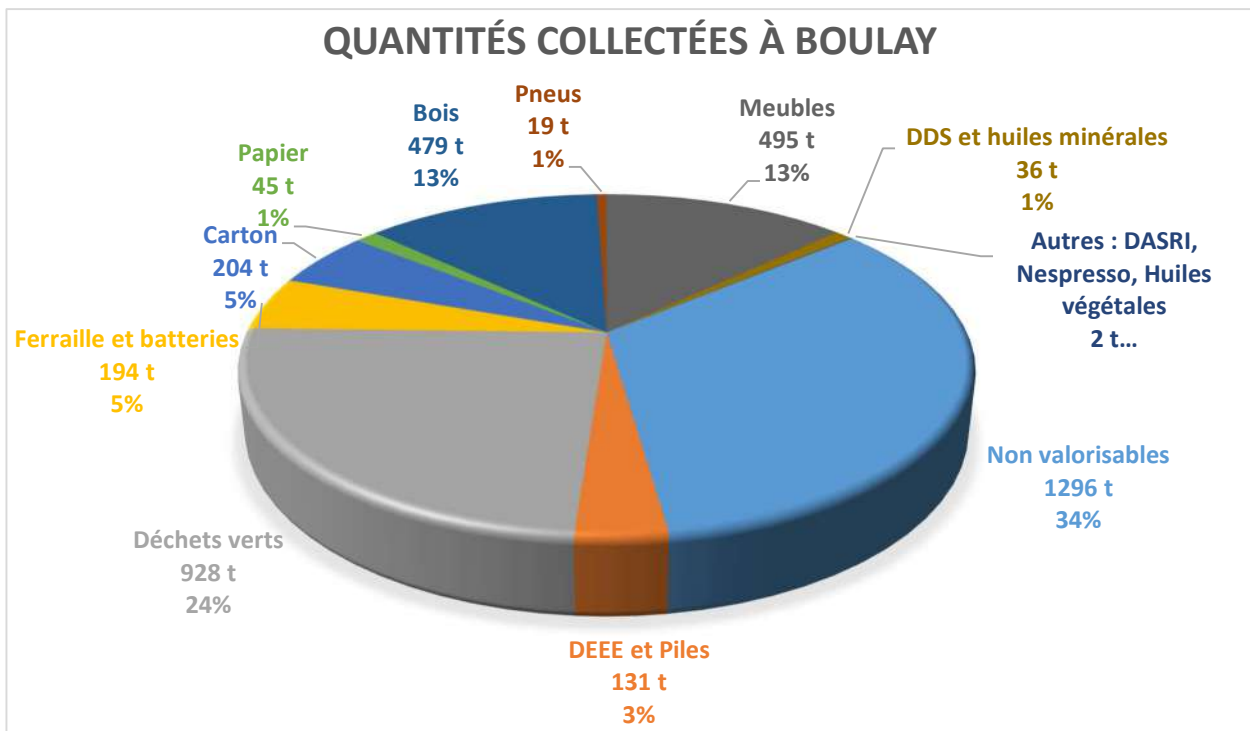
* : une défaillance technique n'a pas permis d'obtenir de résultats en 2021. Les données sont celles de 2019.

Nombre total de visites sur les 3 déchèteries :

Distance parcourue par les usagers : 790 000 km

Nombre moyen de visite : 3,8 visites/hab./an et 7,7 visites/foyer/an

2.8.4 Quantités de déchets collectés



- Synthèse de fonctionnement des déchèteries

Déchèterie de Boulay :

- ✓ 62 900 visites
- ✓ 3 866 tonnes de déchets apportés hors gravats
- ✓ 258 kg/hab./an (hors gravats)
- ✓ 350 jours d'ouverture dans l'année

La déchèterie a accueilli 4 stagiaires en formation bac Pro Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement (GPPE) en 2021.

Déchèterie de Dalem :

- ✓ **Visites** (*Pas de données*)
- ✓ **2 314 tonnes** de déchets hors gravats
- ✓ **280 kg/hab./an** (hors gravats)
- ✓ **300 jours d'ouverture dans l'année**

La déchèterie a accueilli 2 stagiaires en formation bac Pro Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement (GPPE) en 2021.

Déchèterie d'Oberdorff:

- ✓ **369 visites**
- ✓ **Tonnage intégré à Dalem**
- ✓ **51 jours d'ouverture dans l'année**

Ratio par habitant hors gravats : 267 kg/hab./an

Taux de valorisation hors gravats : 67,5 %

2.9 L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES COMMUNAUTAIRE

2.9.1 Mode de gestion

Par délibération du 12 juillet 2013, le Conseil Communautaire a décidé de reconduire le régime du contrat d'affermage, comme mode de gestion son Installation de Stockage de Déchets Inertes (I.S.D.I.) communautaire, pour une durée de 15 ans avec un îlot concessif concernant la renaturation du site et « clause de revoyure » tous les 3 ans. La durée étant justifiée par la charge des travaux de modelage et de renaturation jusqu'à saturation (environ 15 ans au rythme actuel et compte tenu des disponibilités foncières actuelles). À l'issue de la procédure, l'entreprise SOGEA EST BTP a été retenue pour gérer et procéder à la renaturation progressive du site.

Le site fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°2017-DCAT/BEPE-64 du 31 mars 2017.

2.9.2 Résultats de l'exploitation

NON COMMUNIQUÉS

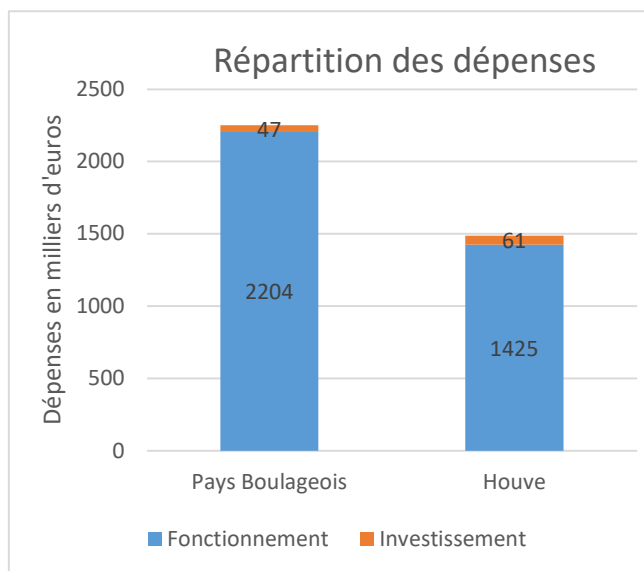
> CHAPITRE 2 - INDICATEURS FINANCIERS

1> LES DEPENSES DU SERVICE

Le résultat cumulé des dépenses des budgets « Ordures Ménagères » M4 pour l'année 2021 s'élève à :

Pour le Pays Boulageois : **2 250 850,34 €** (2 204 124,1 € en section de fonctionnement et 46 726,24 € en section d'investissement).

Pour la Houve : **1 485 933,60 €** (1 424 533,57 € en section de fonctionnement et 61 400,03 € en section d'investissement).



2> LES RECETTES DU SERVICE

2.1 TARIFS DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

2.1.1 Sur le territoire du Pays Boulageois

Par délibérations du 11 décembre 2020 et du 17 juin 2021, les montants de la redevance pour 2021 sont :

Part fixe : 105 €/foyer/an

Part variable :

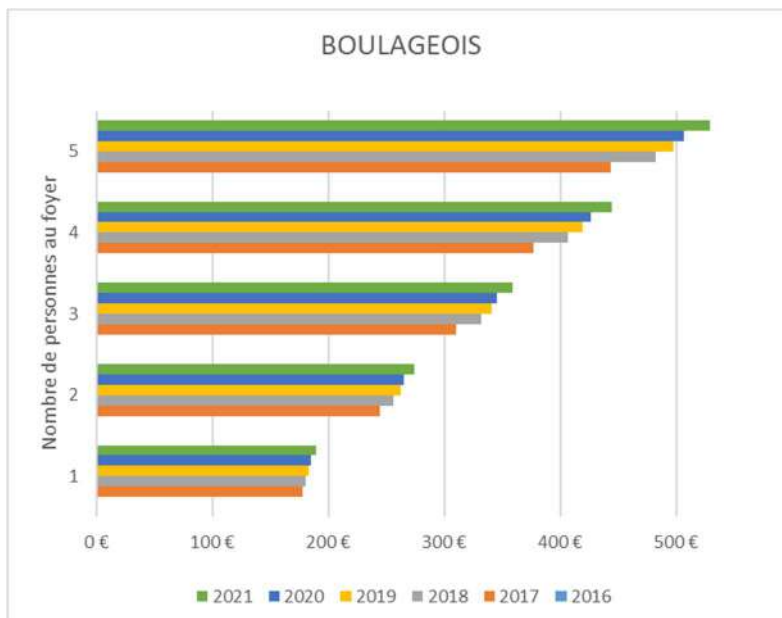
82,50 €/habitant/an du 01/01 au 30/06

87,00 €/habitant/an du 01/07 au 31/12

Soit une part variable moyenne annuelle de 84,75 €

Coût selon la composition du foyer :

Nombre de personne au foyer	Coût annuel
1	189,75 €
2	274,50 €
3	359,25 €
4	444,00 €
5	528,75 €
6	613,50 €



En 2016, le Boulageois était à la taxe

2.1.2 Sur le territoire de la Houve

Par délibérations du 11 décembre 2020 et du 17 juin 2021, les montants de la redevance pour 2021 sont :

Part fixe : 105 €/foyer/an

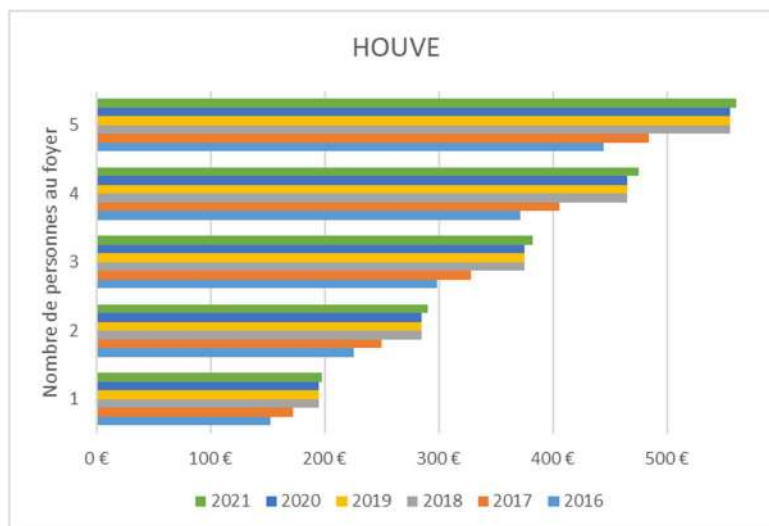
90,00 €/habitant/an du 01/01 au 30/06

95,00 €/habitant/an du 01/07 au 31/12

Soit une part variable moyenne annuelle de 92,50 €

Coût selon la composition du foyer :

Nombre de personne au foyer	Coût annuel moyen
1	197,50 €
2	290,00 €
3	382,50 €
4	475,00 €
5	567,50 €
6	660,00 €



2.1.3 Modalités de paiement

La redevance est perçue de façon semestrielle par moitié au printemps et en automne.

Des moyens simplifiés de paiement sont proposés :

- le prélèvement à l'échéance,
- le prélèvement mensuel,
- le TIPI.

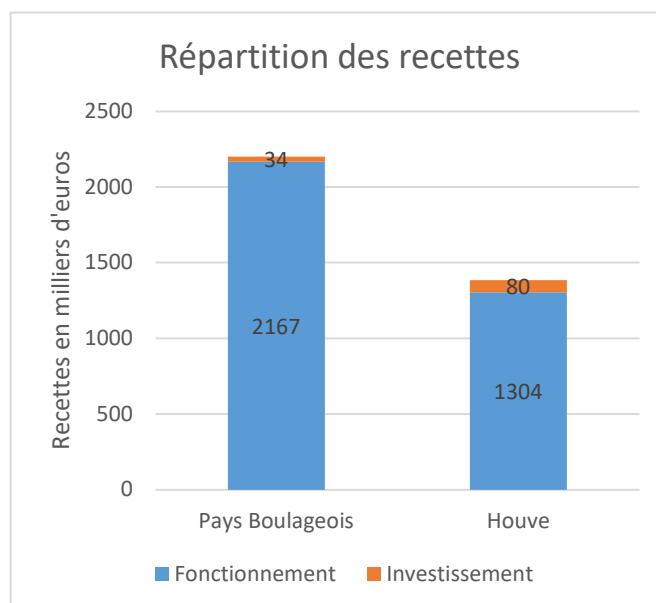
La part variable de la redevance spéciale des professionnels à laquelle ils sont soumis au paiement, est modulée en fonction des déchets produits.

2.2 REOM ET AUTRES RECETTES

Pour l'exercice 2021, le résultat cumulé des recettes a été de :

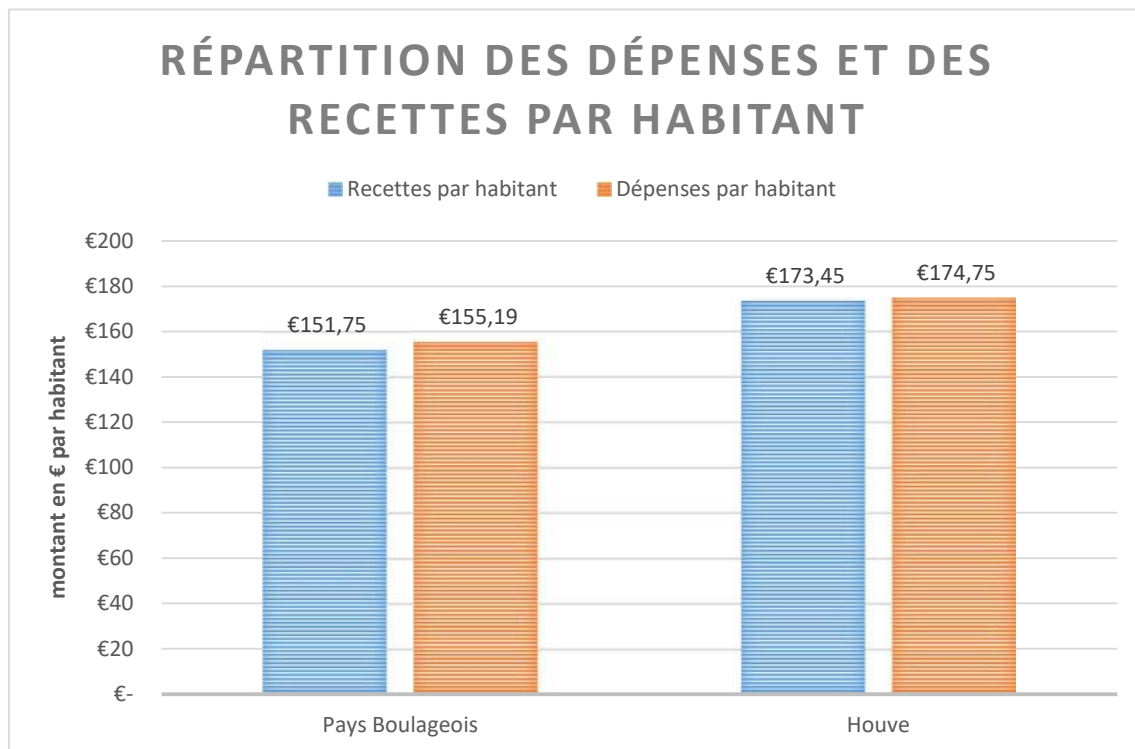
Pour le Pays Boulageois : **2 201 050,36 €** (2 166 934,05 € en section de fonctionnement et 34 116,31 € en section d'investissement).

Pour la Houve : **1 384 078,94 €** (1 304 022,64 € en section de fonctionnement et 80 056,3 € en section d'investissement).



3> BILAN FINANCIER

Le coût du service est plus important sur le secteur de la Houve. Cela est dû aux investissements réalisés : réhabilitation de la déchèterie de DALEM, construction d'une déchèterie à OBERDORFF et construction d'un hangar à la déchèterie de DALEM.



Les résultats de clôture de l'exercice 2021 sont de :

- - 3,43 € pour le Boulageois soit un déficit cumulé de 49 799,98 €
- - 1,31 € pour la Houve soit un déficit cumulé de 11 129,35 €

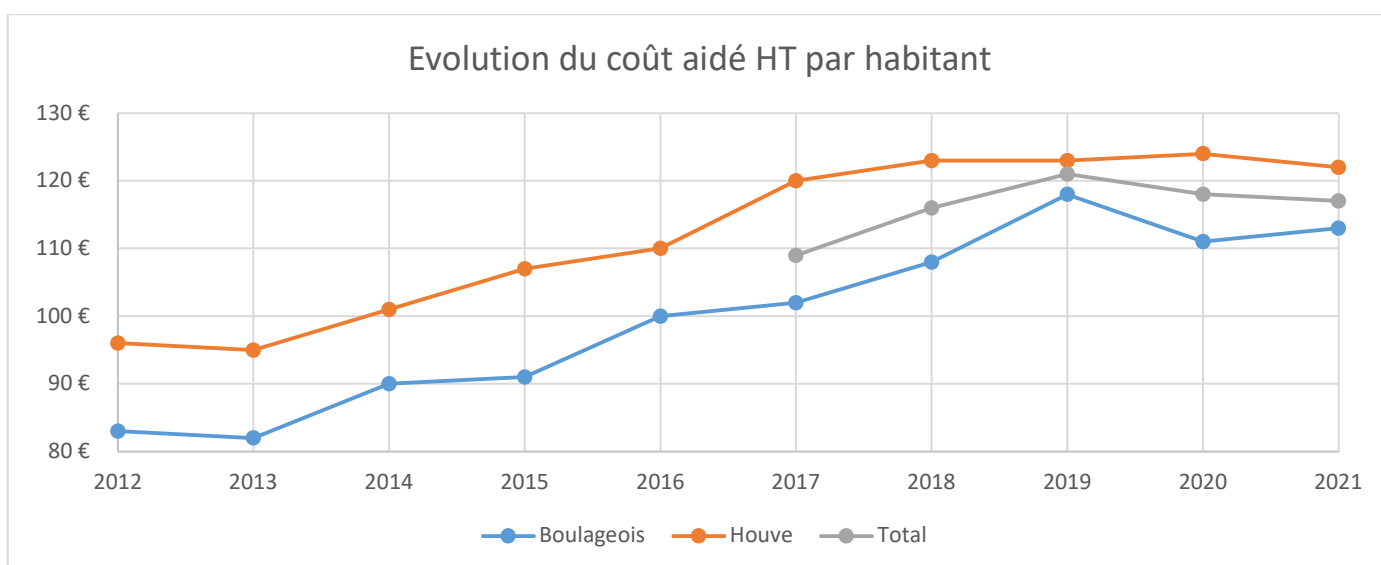
4> MATRICES DES COÛTS - ANNEE 2021

La matrice des coûts est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de gestion des déchets, élaboré par l'ADEME, pour l'ensemble de la France. Basée sur le principe de la comptabilité analytique, cette méthode de présentation permet de disposer d'un cadre commun national pour situer la Communauté de Communes par rapport à d'autres collectivités. Les objectifs sont multiples :

- identifier les pistes de maîtrise des coûts ;
- éclairer la prise de décision ;
- établir une tarification adaptée ;
- communiquer sur les coûts auprès des usagers.

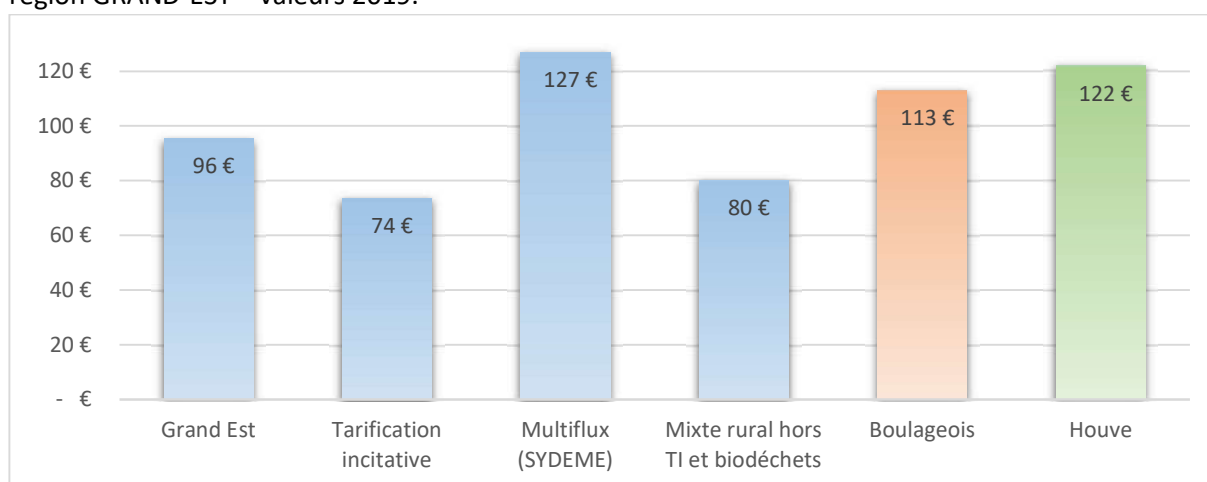
L'ensemble des données et les comparatifs sont consultables sur le site www.sinoe.org créé et géré par l'ADEME.

Évolution du coût aidé¹ HT/ habitant



Comparaisons

Les valeurs sont issues de l'état des lieux du plan régional de prévention et de gestion des déchets de la région GRAND-EST – valeurs 2019.



¹ : Ensemble des charges d'où sont déduites les recettes industrielles (vente d'énergie et de matériaux), les soutiens des sociétés agréées et les aides

> CHAPITRE 3 - BILAN ET PERSPECTIVES

1> ANALYSE DES RESULTATS

Avec **558 kg** d'ordures ménagères par habitant et par an, les usagers de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois se situent au-dessus du référentiel départemental de 521 kg/hab./an².

Le taux global³ de déchets valorisés hors gravats s'élève à **88 %** (collecte de porte à porte ; déchèteries ; Verre ; Biodéchets ; TLC).

Les coûts aidés⁴ totaux 2021 de **117,40 € HT** pour le Boulageois et **122,40 € HT** pour la Houve ont augmenté de 6 % pour le premier et diminué de 2% pour la deuxième par rapport à 2020. Ils dépassent respectivement de 37 €/hab. et 42 €/hab. la moyenne régionale⁵. L'impact du rattrapage du SYDEME, le fonctionnement du multiflux et les taux de refus importants expliquent cet écart. La différence entre la Houve et le Boulageois est liée aux travaux de réhabilitation et d'extension de la déchèterie de Dalem et de création de la déchèterie d'Oberdorff. Cependant la campagne de lutte contre l'utilisation frauduleuse des Sydem'Pass pour accéder aux déchèteries a permis de réduire le volume de déchets, notamment les déchets diffus spécifiques (peintures et autres produits chimiques) dont le coût de traitement est très important.

2> PROJETS 2022

L'année 2022 sera marqué par deux profonds changements :

- l'extension des consignes de tri,
- la modification du schéma de collecte des recyclables.

Les déchèteries de Boulay et Dalem seront également équipées de compacteurs mobiles permettant d'optimiser les rotations des bennes de déchèterie et facilité la gestion notamment le week-end.

Enfin, la prestation de transport des bennes n'étant plus assurée par le SYDEME un nouveau prestataire sera choisi.

² Données 2017 - ADEME Lorraine

³ Il concerne l'ensemble du service : enlèvement des ordures ménagères au porte-à-porte, verre, textile et déchèterie (hors déchets des professionnels et gravats) – calculé sur la base de 30,22% de stockage du tout-venant des déchèteries, des sacs bleus et déchets des collectivités

⁴ Le coût aidé hors taxe est le coût total toutes taxes comprises déduit de la TVA, des aides, subventions, soutiens et autres recettes versées au service d'ordures ménagères

⁵ Coût aidé moyen 2020 pour un territoire mixte-rural hors TI, collecte des biodéchets et multiflux : 80 €/HT/hab.

ANNEXE 1 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES VEOLIA

COMPTE RENDU D'ACTIVITES DÉCHETS TECHNIQUE 2021

Ressourcer le monde  VEOLIA



1. Description générale	3
2. Présentation de l'Agence de Hombourg-Haut assurant la gestion et la réalisation des services	4
3. Vos contacts	5
4. Organisation des collectes dans le cadre du contrat pour la CCHPB	6
5. Bilan des tonnages	8
5.1. Année 2021	8
5.2. Comparatif avec les années précédentes	9
6. Bilan temps, kilomètres et consommation	10
7. Les évolutions des prestations et nos actions	10
7.1. La semaine de la Sécurité	10
7.2. Intervention dans le cadre de la semaine du handicap menée par Véolia	11
8. Les impacts de la crise de la COVID 19	12
9. Bilan sécurité	13
10. Bilan financier	14



1. Description générale

Dans le cadre du marché attribué à ONYX EST suite à la consultation de 2019, vos services ont accordé leur confiance à notre Agence pour les prestations de collecte Multiflux en porte à porte.

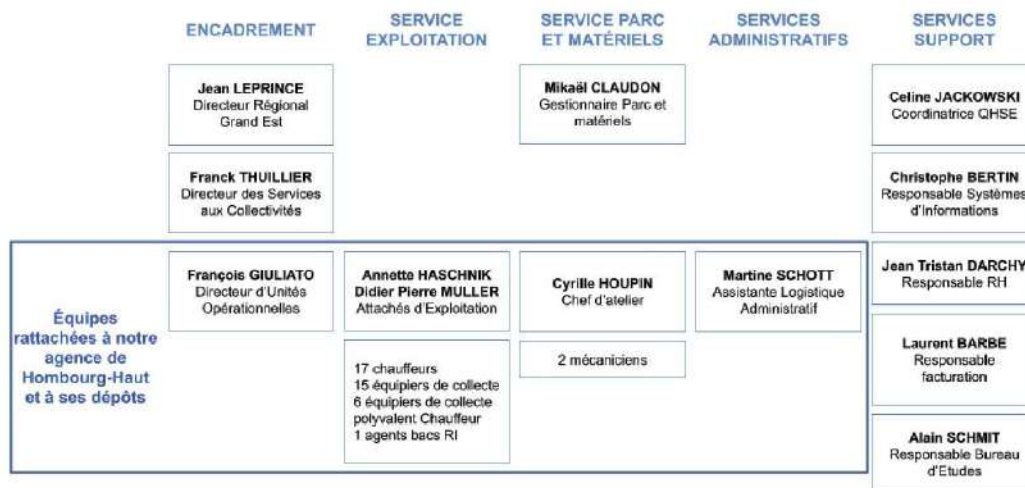
Client	Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois
Date démarrage contrat	1er juillet 2019
Durée contrat	8 ans
Échéance du contrat	30 juin 2027
Liste des communes	Falck, Berviller-en-Moselle, Château-Rouge, Dalem, Hargarten-aux-Mines, Merten, Oberdorff, Rémering, Tromborn, Villing, Voelfling-lès-Bouzonville Bannay, Bettange, Biorville sur Nied, Boulay sur moselle, Brouck, Condé Northen, Coume, Denting, Eblange, Gomelange, Guinkirchen, Hargarten aux mines, Helstroff, Hinckange, Mégange, Merten, Momerstroff, Narbéfontaine, Niedervisse, Obervisse, Ottorville, Piblang, Roupeldange, Téterchen, Valmunster, Varize, Velving, Villing, Volmerange lès Boulay

L'objectif de ce compte-rendu est de vous présenter les données liées au présent contrat pour l'année 2021.



2. Présentation de l'Agence de Hombourg-Haut assurant la gestion et la réalisation des services

L'organigramme présenté ci-après reprend les moyens humains de l'Agence ainsi que les services supports (organigramme effectif au 1er janvier 2022).



L'Agence est composée de 4 sites basés en Moselle Est :

- Hombourg Haut (Agence historique),
- Morsbach,
- Faulquemont,
- Creutzwald.



Agence historique de Hombourg-Haut



Dépôt de Faulquemont

Les prestations réalisées pour notre Agence consistent en :

- La collecte en porte à porte de Multiflux,
- La collecte en porte à porte d'Ordures ménagères,
- La collecte en porte à porte des Cartons,
- La collecte en porte à porte et sur appels d'Objets encombrants,
- La collecte en porte à porte des sapins de Noël,
- La collecte de bornes en apport volontaire,
- Le transport de bennes,
- La maintenance, fourniture et distribution de bacs,



→ La mise à disposition des données de RI...

L'Agence dispose d'une flotte de 25 BOM et d'un atelier permettant d'assurer l'entretien courant et les réparations des véhicules de collecte.

L'Agence de Hombourg-Haut, c'est 110 communes collectées pour 205 975 habitants et 42 825 tonnes collectées (OM et multiflux) hors déchetterie.

3. Vos contacts

Suivi commercial du contrat :

Franck THUILLIER - Directeur des Services aux Collectivités Grand Est
Port : 06 09 64 39 36 – Email : franck.thuillier@veolia.com

Suivi contractuel des prestations :

François GIULIATO - Directeur d'Unités Opérationnelles
Port : 06.19.48.65.79 – Email : francois.giuliano@veolia.com

Suivi journalier des équipages :

Anne HASCHNIK - Attachée d'Exploitation
Port : 06.15.58.59.12 – Email : anne.haschnik@veolia.com

Didier Pierre MULLER - Attaché d'Exploitation
Port : 06.13.54.48.50 – Email : didier-pierre.muller@veolia.com

Le DUO et les ATEX sont basés à l'Agence de Hombourg-Haut. L'une de leurs missions consiste à s'assurer que les équipages prennent leur poste. Ils réalisent également le débriefing au retour des tournées.

De plus, ils contrôlent au travers les feuilles de route et les visites sécurité le respect des clauses contractuelles des contrats (horaires de collecte, qualité du tri, identification de chaque bac, site de traitement) et des règles Veolia (prise de la pause journalière, contrôle du véhicule en début de poste, lavage du véhicule, ...) par nos équipages.

Le suivi journalier et la vérification de l'exactitude des données sont indispensables pour l'élaboration de nos reportings transmis à nos clients.



4. Organisation des collectes dans le cadre du contrat pour la CCHPB

La prestation concerne uniquement la collecte des déchets Multiflux en porte à porte. Les prestations sont assurées par 2 équipages composés d'un chauffeur et d'un ripeur. Le mardi, il y a un 3ème équipage composé d'un chauffeur et d'un ripeur.

Depuis le 30 novembre 2020, 100% des déchets sont transportés sur le centre de transfert de Creutzwald. Suite à ce changement d'exutoire, nos véhicules de collecte sont basés sur notre dépôt à Creutzwald.



La prestation de traitement des déchets n'est pas comprise dans le présent contrat.

Planning à partir du lundi 30 novembre 2020 :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Équipage n°1	Communes collectées	Téterchen, Voefling, Château Rouge, Oberdorff, Hargarten	Merten 1, Villing, Tromborn	Brouck, Bannay, Obervisse, Momerstroff, Helstroff, Narbéfontaine	Bionville sur Nied, Condé Northern, Hinckange, Flack Cité	Boulay zones verte et bleue
Équipage n°2	Communes collectées	Denting, Eblange, Bettange, Ottonville, Teterchen, Velving, Valmunster	Boulay zone verte	Dalem, Remering, Berviller, Merten Château	Roupeldange, Falck Cité et village	Boulay zone bleu, Volmerange, Varize
Équipage n°3	Communes collectées		Guinkirchen, Gomelange, Piblang, Megange, Boulay zone verte			

Contrôles qualité par les équipiers de collecte :



Dans le cadre du présent contrat, le ripeur effectue un contrôle qualité sur chaque bac. Ainsi, il a pour consigne de contrôler visuellement le contenu du bac en regardant la partie visible en surface sans pour autant manipuler les sacs. Le contrôle s'effectue avant le vidage du bac dans la trémie de la BOM.

Pour ce faire, il dispose d'un book des standards attendus de la qualité du tri, reprenant les principales situations rencontrées et les gestes à adopter. Ces consignes sont régulièrement rappelées par les encadrants aux équipages lors de causeries sécurité ou pendant des suivis de collecte.

VEOLIA

Procédure de contrôle des bacs
Communauté de Communes Haute Pays Boulageois

OBLIGATOIRE pour chaque bac : Un contrôle visuel

« JE COLLECTE »

1- Je soulève le couvercle du bac

Sacs conformes et fermés

1 élément « vrac » est TOLERE

2021
du Pay

« Book » photos

JE COLLECTE

JE LAISSE SUR PLACE

En cas de présence de déchets non conformes (vrac, couleur de sac non SYDEME, verre, DE...), l'équipier de collecte laisse le bac sur place. Le chauffeur note l'adresse qui est transmise en fin de collecte à la Collectivité.



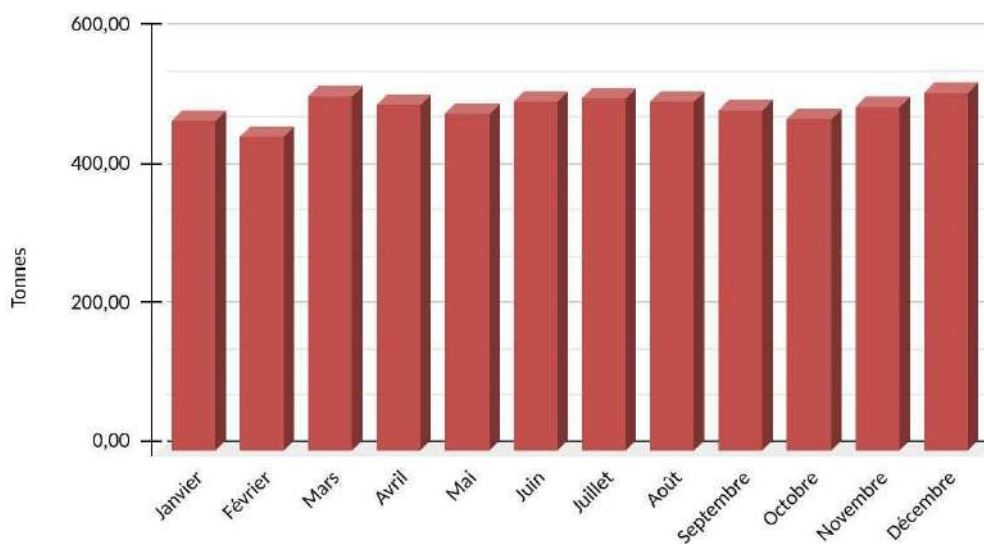
5. Bilan des tonnages

5.1. Année 2021

Le présent tableau récapitule le tonnage mensuel de Multiflux collectés en porte à porte en bacs sur l'année 2021.

Tonnes multiflux	Année 2021
Janvier	477,38
Février	454,90
Mars	512,76
Avril	499,80
Mai	486,36
Juin	503,20
Juillet	509,22
Août	504,76
Septembre	491,42
Octobre	478,86
Novembre	497,04
Décembre	515,96
TOTAL	5 931,66

Année 2021/Multiflux

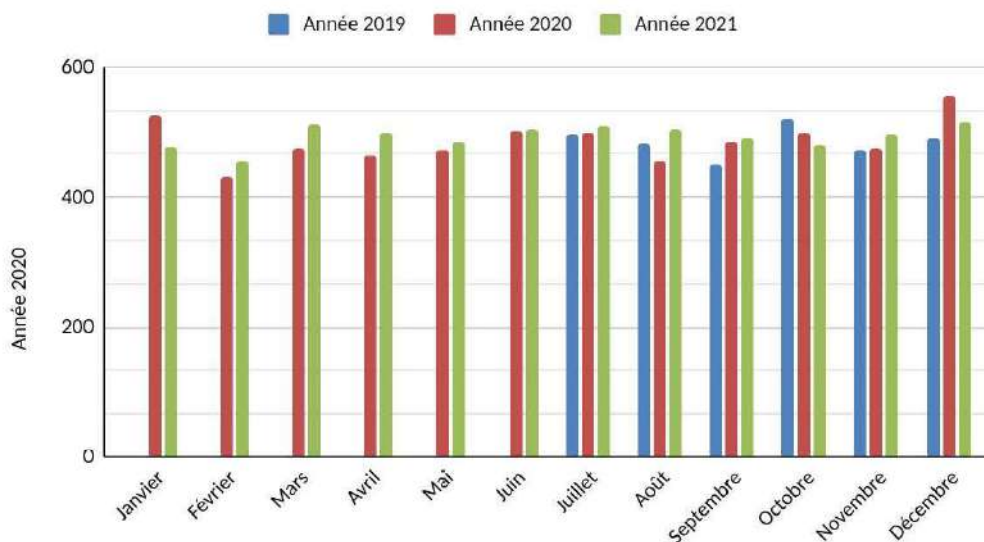


5.2. Comparatif avec les années précédentes

Le tableau ci-après reprend les tonnages de Multiflux collectés en porte à porte depuis le 1er juillet 2019.

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Écart par rapport à l'année précédente
Janvier		526,320	477,38	-9,30%
Février		431,020	454,90	5,54%
Mars		474,120	512,76	8,15%
Avril		464,240	499,80	7,66%
Mai		470,340	486,36	3,41%
Juin		501,540	503,20	0,33%
Juillet	495,36	497,340	509,22	2,39%
Août	483,04	455,600	504,76	10,79%
Septembre	449,42	486,360	491,42	1,04%
Octobre	518,88	499,400	478,86	-4,11%
Novembre	470,62	474,280	497,04	4,80%
Décembre	491,12	554,660	515,96	-6,98%
TOTAL	4 009,26	5 835,220	5 931,66	1,65%

Tonnes Multiflux - Evolution



Entre 2020 et 2021, le tonnage Multiflux collecté en porte à porte est stable.



6. Bilan temps, kilomètres et consommation

Le tableau ci-après reprend les données pour les années 2020 et 2021.

OM + multiflux PàP		Année 2020	Année 2021	Ecart
Tonnes		5 835,220	5 931,66	1,65%
Temps (heures)	Chauffeur	4 894	4 538	-7,27%
	Ripeur	4 525	4 303	-4,90%
	Total	9 419	8 841	-6,13%
Kilomètres		94 634	77 610	-17,99%
Carburant (litres)		57 821	53 208	-7,98%
Consommation moyenne (L/100Km)		61,10	68,56	12,21%

7. Les évolutions des prestations et nos actions

7.1. La semaine de la Sécurité

Lors de la semaine du 20 au 24 septembre 2021, la 7ème édition de la Semaine Internationale de la Santé et Sécurité a été organisée.

La semaine de la Sécurité a été cette fois axée sur les risques de chute, de co-activité et d'écrasement. Pour l'occasion, l'Agence Hombourg Haut a organisé une opération de prévention sous la forme d'un quizz et d'une «chasse aux risques». Trois visites sécurité ont également été réalisées auprès des équipages.



La sécurité étant l'affaire de tous, notre Agence a invité pour l'occasion la Société CRIT auquel nous faisons régulièrement appel pour la mise à disposition de personnel temporaire. C'est une occasion forte pour relayer les messages de prévention et sensibiliser nos équipes / intérimaires aux risques professionnels





7.2. Intervention dans le cadre de la semaine du handicap menée par Véolia

La société PH Évolution est intervenue dans différentes agences Véolia, dont celle de Hombourg Haut.

Dans le cadre de la semaine du handicap, Mr Dalmasso et Mr Pilot sont venus parler sans complexe du handicap en rapport avec l'accidentologie.

Mr DALMASSO a parlé sans détour du handicap et de ses conséquences tant sur le plan financier que familial. En tant qu'ancien ripeur, avec un discours et des phrases chocs, parfois crues, il a su capter l'attention de nos Agents et les faire réfléchir à la problématique de la sécurité au travail.



Cette expérience a rencontré un réel succès. Nos Agents ont été marqués positivement par les arguments de Mr Dalmasso et de Mr Pilot avec lesquels ils ont pu échanger sur les risques en tournée.



8. Les impacts de la crise de la COVID 19

Adaptation des EPI:

Depuis l'apparition de la COVID 19 en 2020, les EPI de nos Agents de collecte ont été renforcés. Nous avons maintenu nos mesures pour l'année 2021 :

- Fourniture de masques de protection et de lunette, selon les besoins,
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique et pulvérisateur de produit désinfectant pour le nettoyage / désinfection quotidienne de la cabine par le chauffeur,
- Augmentation de la fréquentation de lavage des EPI par notre sous-traitant.

Lors des causeries, les règles et consignes mises en place suite à la crise sanitaire ont été régulièrement répétées à l'ensemble de nos Agents..

En complément de ces actions, Véolia a mis en place différentes actions complémentaires :

- Pour les Agents de collecte : planification des tournées de collecte avec des horaires des tournées en décalé pour limiter le nombre de personnes présentes en même temps à l'Agence,
- Pour les Agents présents en Agence : mise en place d'une rotation des personnels ainsi que des horaires d'arrivée et de départ pour garantir le respect des distances physiques,
- Aménagement des locaux avec mise à disposition de masques et de gel, mise en place d'un sens de circulation pour supprimer tout risque de contact entre les Agents,
- Nettoyage quotidien des véhicules de collecte par les équipages (mise à disposition des produits et matériels nécessaires par Véolia) et des locaux par une société spécialisée,
- Mise en place d'une cellule de soutien psychologique pour soutenir nos salariés en éprouvant le besoin,



- Envoi par SMS de message de prévention sur les gestes à respecter pour se protéger ainsi que nos proches contre le COVID 19,
- Envoi par email d'une newsletter dédiée à la situation exceptionnelle actuelle pour informer nos salariés et reprenant des informations sur nos actions engagées auprès de nos clients, des vidéos, des témoignages de soutien de nos clients (par exemple : dessins faits par les enfants) et de nos Agents,...
- Informations quotidiennes reprises sur nos pages des réseaux sociaux.

Maintien de l'ensemble des services:

Malgré une année 2021 marquée par un absentéisme important, **nos équipes ont su s'organiser pour assurer 100% des tournées.**

L'engagement de nos équipages a été constant durant cette année compliquée et leur solidarité s'est maintenue.

9. Bilan sécurité

Depuis 5 ans, le Taux de Fréquence et le Taux de Gravité de l'Agence de Hombourg Haut sont à 0, c'est à dire qu'il n'y a pas eu d'accident de travail avec arrêt. Ces résultats depuis 2018 sont la résultante de l'implication quotidienne de l'équipe encadrante et des actions menées au fil du contrat : contrôles terrain, dialogues sécurité, causeries, recadrage, encouragements et félicitations pour les bonnes pratiques et l'engagement de tous...



TF et TG = 0 de 2017 à 2021

Causeries :

Au minimum, une fois par mois, le Directeur d'Unités Opérationnelles organise une « causerie » avec les salariés. Ces réunions réunissant tant les salariés que les membres de la Direction et du service QHSE ont pour objet de permettre aux salariés d'aborder librement tous les sujets relatifs à leur travail (conditions de travail, matériels, formations, améliorations...). Un rappel des consignes de sécurité y est systématiquement réalisé ainsi que des obligations liées au contrat (horaires de collecte, interdiction écrémage,...). En 2021, 14 causeries ont été réalisées.

Dans le cadre du contrat de la CCHPB, un des sujets abordés lors des causeries est le contrôle qualité des bacs réalisés par les équipiers de collecte. Ce sujet fait régulièrement l'objet de causeries avec les équipages afin par exemple de faire le point sur les problèmes rencontrés pour mettre à jour le book et pour proposer des solutions correctives pertinentes.



Les causeries sont également le moment de rappeler aux équipages l'importance du respect de ce geste de contrôle pour le suivi qualité attendu par la CCHPB et qui fait partie intégrante de notre contrat.

Rapport d'une causerie sécurité :

- Points abordés,
- Actions à mener,
- Feuille d'émergiment.

VEOLIA		CAUSERIE SÉCURITÉ : Ouverture couvercles bacs (contrat de la CAF)		Version /						
Région Alsace				Page 1/1						
Objectif : Formaliser les recettes et les échanges sur les thèmes Qualité Hygiène Sécurité Environnement										
Lieu concerné :	Morsbach									
Date de réalisation :	16/10/2021									
Nom(s) de(s) animateur(s) :	F. GIULIATO									
Signature(s) de(s) animateur(s) :										
Thème abordé :	Contrôle qualité bacs multiflux									
1. Le rigueur ouvre chaque couvercle de bac pour procéder à un contrôle qualité visuel. 2. Un bac non conforme aux consignes multiflux doit être mis sur le livrés conteneur pour lecture de la puce. Le rigueur sélectionne ensuite 1 des 4 motifs de refus (boîtier gris) et ne collecte pas le bac. 3. Interdiction stricte d'émergiment pour raisons de sécurité.										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actions à mener</th> <th>Responsable</th> <th>Début</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Vérifier sur 6 Tenais r/iles</td> <td>F. GIULIATO</td> <td>16/10/21</td> </tr> </tbody> </table>					Actions à mener	Responsable	Début	Vérifier sur 6 Tenais r/iles	F. GIULIATO	16/10/21
Actions à mener	Responsable	Début								
Vérifier sur 6 Tenais r/iles	F. GIULIATO	16/10/21								
Les actions à mener sont suivies dans le PMSM : Ar Beauv. Eubs H' Beau Florent.										

VEOLIA		CAUSERIE SÉCURITÉ : Ouverture couvercles bacs (contrat de la CAF)		Version /
Région Alsace				Page 2/1
Nom du salarié	Prénoms du salarié	Signature	Date	
BOTZ	SYLVAIN		16/10/21	
CHOUJ	JEAN-LOUIS		16/10/21	
HAMER	JOSEPH		16/10/21	
PEWAL	ERIC		16/10/21	
METER	DICHEL		16/10/21	
RABONDI	Berge		16/10/21	
SCHUEMBA	Thierry		16/10/21	
SCHREIBT	Christophe		16/10/21	
FERNET	Didier		16/10/21	
DANGELGEBER	Cécile		16/10/21	
ARSAULT	Joachim		16/10/21	
COFFI	Christien		16/10/21	
KOCHER	Fabrice		16/10/21	
KOCHER	Georges		16/10/21	
ROUFI	Romain		16/10/21	
BROGUS	Manuel		16/10/21	
DEWALLEAN	Bruno		16/10/21	
GERPHE	Benoit		16/10/21	
BEHLMARI	Sabier		16/10/21	
ANDRE	François		16/10/21	
SALVAGE	Nath		16/10/21	
HEYDEN	Nicolas		16/10/21	
BEER	Florent		16/10/21	

Dialogues sécurité :

L'équipe managériale a pour consigne d'assurer régulièrement un suivi des équipages, soit pendant la collecte, soit au moment des vidages pour évaluer la bonne application des consignes de sécurité. Un débriefing avec les salariés concernés est systématiquement réalisé leur permettant de faire le point sur les mesures nécessitant une vigilance supplémentaire mais également de les féliciter sur la qualité du travail si le cas se présente. Ainsi, en 2021, François GIULIATO a réalisé 29 dialogues sécurité. Les ATEX ont quant à eux effectué 21 dialogues sécurité pour Annette HASCHNIK et 26 pour Didier Pierre MULLER.

10. Bilan financier

Le tableau ci-après reprend le bilan des factures pour l'année 2021.

	Tonnes	CA €HT/an
Collecte	5 931,65	469 366,25
Transport Faulquemont	150,70	2 127,28
Transport Morsbach	22,24	390,31
Transport Creutzwald	5 758,71	0,00
TOTAL		471 883,84



ANNEXE 2 : RAPPORTS DE CARACTERISATION

SYDEME		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective	
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois		
Flux	Multimatériaux		
Période	Janvier - 2021		
Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	28-janv-21	Date de prise d'échantillon	27-janv-21
Lieu	CT Sarreguemines	Référence	- Dalem
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	41,65 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	41,66 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletege	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>
Résultats de la caractérisation			
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte
Recyclables			
JRM	24,68%	10,28	
Gros magasin	0,19%	0,08	
EMR	17,33%	7,22	
ELA	1,73%	0,72	
PET Clair	6,48%	2,70	
PET Foncé	0,77%	0,32	
PEHD	4,85%	2,02	
Acier	8,07%	3,36	
Alu	0,58%	0,24	
Refus de tri			
Plastiques souples	3,70%	1,54	Refus
Plastiques rigides	4,27%	1,78	Refus
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus
Sacs	1,78%	0,74	Refus
Refus	25,59%	10,66	Refus
Ensemble	100,00%	41,66	
Taux de refus global	35,33%	14,72	
Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires	
	Indésirables		
	Pollué		
	Très pollué		
Répartition du poids par fraction		<ul style="list-style-type: none"> JRM Gros magasin EMR ELA PET Clair PET Foncé PEHD Acier Alu Plastiques souples Plastiques rigides Autres plastiques Sacs Refus 	

ANETAME Ingénierie - Caractéris

ECOTRI

Rapport photos des campagnes de caractérisation de collecte sélective

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Janvier 2021
Date de caractérisation	28/01/2021	Référence de l'échantillon	Dalem





Echantillon : **Très pollué**

Taux de refus : **35,33 %**

Plante verte, déchets fast food, masques, gâchis alimentaire, sac de courses, poubelles de salle de bains, tube de silicone, emballages bois, crème chantilly pleine, mégots, textiles, imbriqués, seau en métal DDS

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

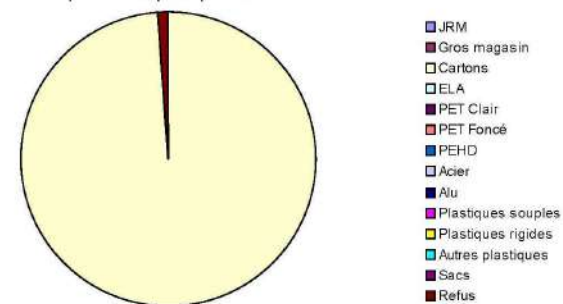
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Janvier - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	28-janv-21	Date de prise d'échantillon	04-janv-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- D. Boulay
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	39,00 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	39,00 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	98,97%	38,60		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	1,03%	0,40	Refus	
Ensemble	100,00%	39,00		
Taux de refus global	1,03%	0,40		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Plastique
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Fibreux
Période	Janvier - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	28-janv-21	Date de prise d'échantillon	28-janv-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	38,25 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	38,25 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

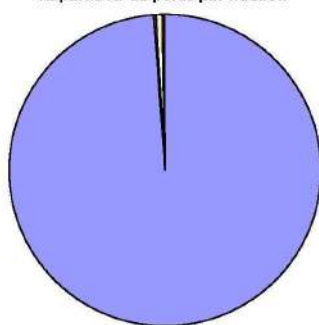
Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	98,82%	37,80		
Gros magasin	0,28%	0,10		
EMR	0,65%	0,25		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	0,26%	0,10	Refus	
Ensemble	100,00%	38,25		
Taux de refus global				0,26%

Indice de qualité	Bon	Commentaire
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Plastique

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Février - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	25-févr-21	Date de prise d'échantillon	24-févr-21
Lieu	CT Sarreguemines	Référence	- Momerstroff
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	42,00 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	42,00 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

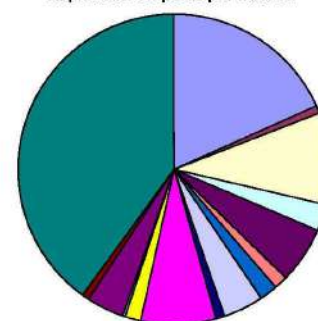
Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	18,29%	7,68		
Gros magasin	0,95%	0,40		
EMR	9,43%	3,96		
ELA	2,71%	1,14		
PET Clair	5,95%	2,50		
PET Foncé	1,14%	0,48		
PEHD	2,00%	0,84		
Acier	4,29%	1,80		
Alu	0,86%	0,36		
Refus de tri				
Plastiques souples	7,81%	3,28	Refus	
Plastiques rigides	1,62%	0,68	Refus	
Autres plastiques	0,24%	0,10	Refus	
Verre	3,76%	1,58	Refus	
Sacs	0,86%	0,36	Refus	
Refus	40,10%	16,84	Refus	
Ensemble	100,00%	42,00		
Taux de refus global				54,38%

Indice de qualité	Bon	Commentaire
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Voir les photos et commentaires

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Verre
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Février 2021
Date de caractérisation	25/02/2021	Référence de l'échantillon	Momerstroff



Echantillon : **Très pollué**

Taux de refus : **54,38 %**

Restes fast food, lanterne en plastique, copeaux de bois, mouchoirs, dosettes, couches, masques, serviettes hygiéniques, chaussons, cubi avec poche, piles, DEEE, affaires scolaires, poubelle salle de bains, verre

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Février - 2021

Données sur la caractérisation

Date de caractérisation	25-févr-21
Lieu	CT Ste Fontaine
Département	Moselle
Centres de tri	Ste Fontaine
Présentation du flux	Vrac
Mode d'échantillonnage	Pelletage
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris

Données sur l'échantillon

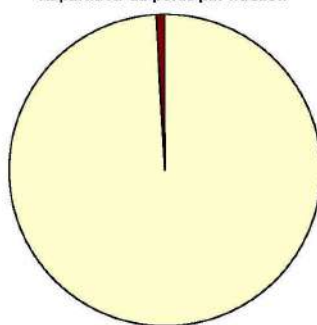
Date de prise d'échantillon	06-févr-21
Référence	- D. Falck
Volume	750 litres
Poids Entrée	39,05 kg
Poids Sortie	39,05 kg
Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	99,23%	38,75		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	0,77%	0,30	Refus	
Ensemble	100,00%	39,05		
Taux de refus global	0,77%	0,30		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Films plastique
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- Cartons
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Mars - 2021

Données sur la caractérisation

Date de caractérisation	25-mars-21
Lieu	CT Sarreguemines
Département	Moselle
Centres de tri	Ste Fontaine
Présentation du flux	Sacs
Mode d'échantillonnage	Pelletage
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris

Données sur l'échantillon

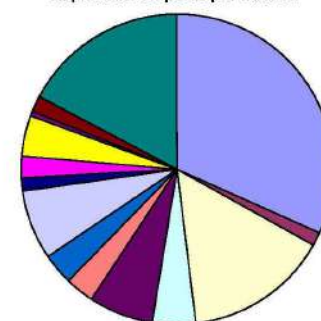
Date de prise d'échantillon	01-mars-21
Référence	- Château-Rouge
Volume	750 litres
Poids Entrée	43,50 kg
Poids Sortie	43,50 kg
Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	31,72%	13,80		
Gros magasin	1,24%	0,54		
EMR	15,17%	6,60		
ELA	4,23%	1,84		
PET Clair	6,76%	2,94		
PET Foncé	3,08%	1,34		
PEHD	3,22%	1,40		
Acier	7,22%	3,14		
Alu	1,43%	0,62		
Refus de tri				
Plastiques souples	2,21%	0,96	Refus	
Plastiques rigides	4,32%	1,88	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Verre	0,41%	0,18	Refus	1 flacon
Sacs	1,84%	0,80	Refus	
Refus	17,15%	7,46	Refus	
Ensemble	100,00%	43,50		
Taux de refus global	25,93%	11,28		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Verre
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Mars 2021
Date de caractérisation	25/03/2021	Référence de l'échantillon	Château-Rouge



Echantillon : Pollué	Taux de refus : 25,93 %
Bâche, affaires de classe, biodéchets, textile, polystyrène, papier cadeau, petits bouts, chaussures, cagette en bois, cartons avec restes de pizzas, sac OMr, peluche, stylos, petits bouts, emballages composites	

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Mars - 2021

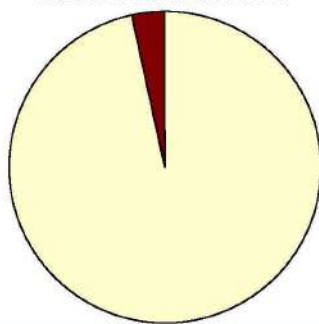
Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	25-mars-21	Date de prise d'échantillon	03-mars-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- D. Falck
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	37,90 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	37,90 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	96,70%	36,65		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	3,30%	1,25	Refus	
Ensemble	100,00%	37,90		
Taux de refus global	3,30%	1,25		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Verre, papier peint, plastique
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- Cartons
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Avril - 2021

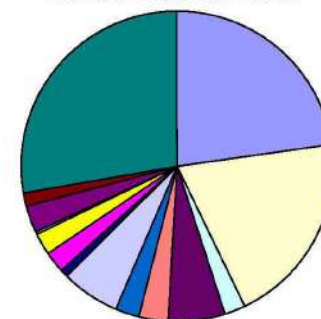
Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	29-avr-21	Date de prise d'échantillon	22-avr-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- Falck Cité
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	44,80 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	44,82 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	22,76%	10,20		
Gros magasin	0,04%	0,02		
EMR	19,86%	8,90		
ELA	2,32%	1,04		
PET Clair	5,89%	2,64		
PET Foncé	2,90%	1,30		
PEHD	2,50%	1,12		
Acier	6,11%	2,74		
Alu	0,89%	0,40		
Refus de tri				
Plastiques souples	2,19%	0,98	Refus	
Plastiques rigides	2,23%	1,00	Refus	
Autres plastiques	0,36%	0,16	Refus	
Verre	2,77%	1,24	Refus	
Sacs	1,38%	0,62	Refus	
Refus	27,80%	12,46	Refus	
Ensemble	100,00%	44,82		
Taux de refus global	36,72%	16,46		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Verre
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Avril 2021
Date de caractérisation	29/04/2021	Référence de l'échantillon	Falck Cité

	
	
	
Autres plastiques	Verres
	
Échantillon : Très pollué	Taux de refus : 36,72 %

Jouets, DEEE, sac avec litière minérale + sac salle de bain, housses de chaises, gâchis alimentaire, essuie tout, emballages composites, sac avec carrelage + briques + cendres, chaussures, textiles, plante verte, câbles électriques,

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Avril - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	29-avr-21	Date de prise d'échantillon	10-avr-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- D. Boulay
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	39,50 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	39,50 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	90,51%	35,75		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	9,49%	3,75	Refus	
Ensemble	100,00%	39,50		
Taux de refus global	9,49%	3,75		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Plastiques, cartons avec refus, déchets verts
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Fibreux
Période	Avril - 2021

Données sur la caractérisation

Date de caractérisation	29-avr-21
Lieu	CT Ste Fontaine
Département	Moselle
Centres de tri	Ste Fontaine
Présentation du flux	Vrac
Mode d'échantillonnage	Pelletage
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris

Données sur l'échantillon

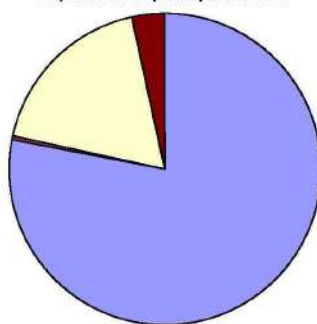
Date de prise d'échantillon	20-avr-21
Référence	- ex CCPB
Volume	750 litres
Poids Entrée	39,60 kg
Poids Sortie	39,60 kg
Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	78,16%	30,95		
Gros magasin	0,13%	0,05		
EMR	18,31%	7,25		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	3,41%	1,35	Refus	
Ensemble	100,00%	39,60		
Taux de refus global	3,41%	1,35		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Plastiques, ELA, seau peinture, imbriqués
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Mai - 2021

Données sur la caractérisation

Date de caractérisation	27-mai-21
Lieu	CT Sarreguemines
Département	Moselle
Centres de tri	Ste Fontaine
Présentation du flux	Sacs
Mode d'échantillonnage	Pelletage
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris

Données sur l'échantillon

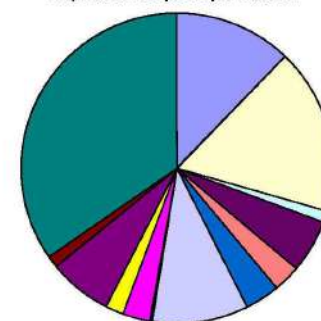
Date de prise d'échantillon	25-mai-21
Référence	- Tournée du 25/05/2021
Volume	750 litres
Poids Entrée	38,15 kg
Poids Sortie	38,12 kg
Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	12,28%	4,68		
Gros magasin	0,00%	0,00		
EMR	17,21%	6,56		
ELA	1,21%	0,48		
PET Clair	5,51%	2,10		
PET Foncé	2,78%	1,06		
PEHD	3,52%	1,34		
Acier	9,92%	3,78		
Alu	0,42%	0,18		
Refus de tri				
Plastiques souples	2,83%	1,08	Refus	
Plastiques rigides	1,84%	0,70	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Verre	6,72%	2,56	Refus	
Sacs	1,15%	0,44	Refus	
Refus	34,63%	13,20	Refus	
Ensemble	100,00%	38,12		
Taux de refus global	47,17%	17,98		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Verre
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Mai 2021
Date de caractérisation	27/05/2021	Référence de l'échantillon	Tournée du 25/05/2021



Verres



Echantillon : **Très pollué**



Taux de refus : **47,17 %**

Sac avec déchets verts, morceau de contre-plaqué, sac de salle de bain, déchets de bricolage
 Sac avec gravats, plastiques
 Essuie-glace, paquets de cigarettes, imbricques, serviette en papier, jeu DEEE, emballages composites, polystyrène, flacon DMS, couches, sac avec sacs de courses, sac type OMr

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

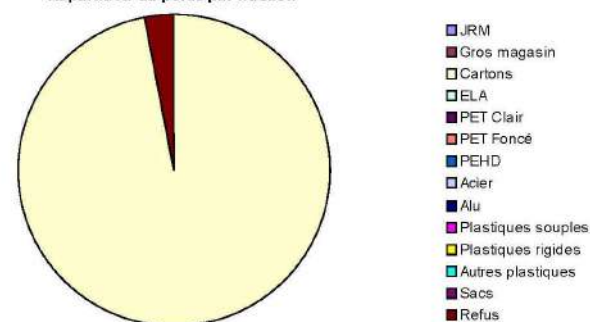
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Mai - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	27-mai-21	Date de prise d'échantillon	07-mai-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- D. Falck
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	39,65 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	39,65 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	96,85%	38,40		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	3,15%	1,25	Refus	
Ensemble	100,00%	39,65		
Taux de refus global	3,15%	1,25		

Indice de qualité	Bon	Commentaire
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

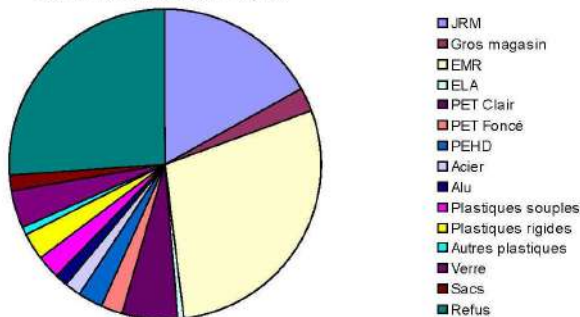
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Juin - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	24-juin-21	Date de prise d'échantillon	02-juin-21
Lieu	CT Sarreguemines	Référence	
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	39,75 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	39,78 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	16,99%	6,76		
Gros magasin	2,40%	0,96		
EMR	28,61%	11,38		
ELA	0,50%	0,20		
PET Clair	5,78%	2,30		
PET Foncé	2,21%	0,88		
PEHD	2,71%	1,08		
Acier	1,61%	0,64		
Alu	1,21%	0,48		
Refus de tri				
Plastiques souples	2,66%	1,06	Refus	
Plastiques rigides	2,71%	1,08	Refus	
Autres plastiques	0,80%	0,32	Refus	
Verre	4,02%	1,60	Refus	
Sacs	1,51%	0,60	Refus	
Refus	26,19%	10,42	Refus	
Ensemble	100,00%	39,78		
Taux de refus global	37,91%	15,08		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Juin 2021
Date de caractérisation	24/06/2021	Référence de l'échantillon	//





Echantillon : **Très pollué**

Taux de refus : **37,91 %**

Tissu de calage, imbriqués, serviettes, bois, cartouches d'imprimante, filtre, gâchis alimentaire, papier déchiqueté, piles, verre, bouteilles avec liquide, pompe d'aquarium, masques, mouchoirs, emballages composites

SYDEME

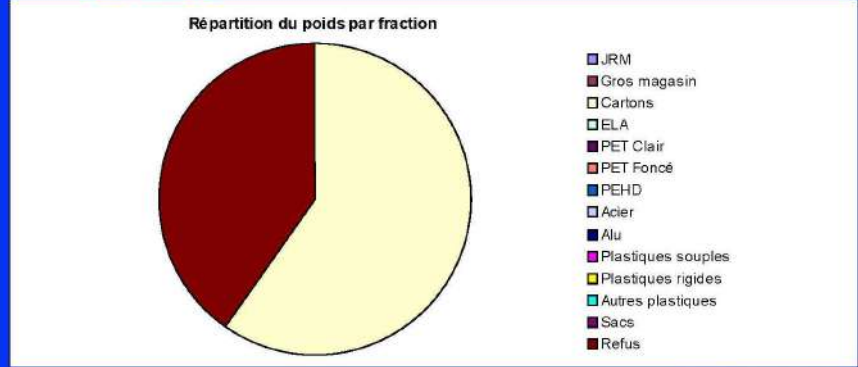
Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Juin - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	24-juin-21	Date de prise d'échantillon	08-juin-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- D. Falck
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	40,40 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	40,40 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	59,65%	24,10		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	40,35%	16,30	Refus	
Ensemble	100,00%	40,40		
Taux de refus global		16,30		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Cagettes bois, plastique, films plastiques, emballages fastfood, bâches en toile, tapis
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	



ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Juillet - 2021

Données sur la caractérisation

Date de caractérisation	29-juil-21
Lieu	CT Ste Fontaine
Département	Moselle
Centres de tri	Ste Fontaine
Présentation du flux	Vrac
Mode d'échantillonnage	Pelletage
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris

Données sur l'échantillon

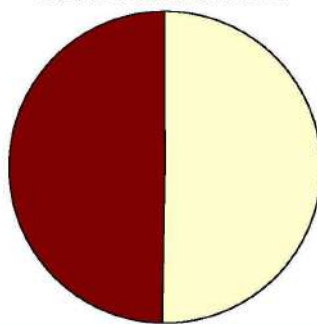
Date de prise d'échantillon	01-juil-21
Référence	- D. Falck
Volume	750 litres
Poids Entrée	42,45 kg
Poids Sortie	42,45 kg
Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	50,18%	21,30		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	49,82%	21,15	Refus	
Ensemble	100,00%	42,45		
Taux de refus global	49,82%	21,15		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Imbriqués, tasseur bois, pièces métalliques, polystyrène, essuie-tout, chiffons, films plastique, caquettes en bois, boîtes de conserve
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- Cartons
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Fibreux
Période	Juillet - 2021

Données sur la caractérisation

Date de caractérisation	29-juil-21
Lieu	CT Ste Fontaine
Département	Moselle
Centres de tri	Ste Fontaine
Présentation du flux	Vrac
Mode d'échantillonnage	Pelletage
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris

Données sur l'échantillon

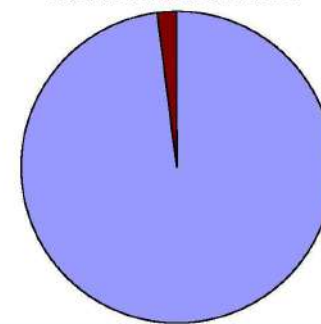
Date de prise d'échantillon	30-juin-21
Référence	
Volume	750 litres
Poids Entrée	51,70 kg
Poids Sortie	51,70 kg
Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	97,97%	50,65		
Gros magasin	0,10%	0,05		
EMR	0,00%	0,00		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	1,93%	1,00	Refus	
Ensemble	100,00%	51,70		
Taux de refus global	1,93%	1,00		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Album photo, vinyle
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

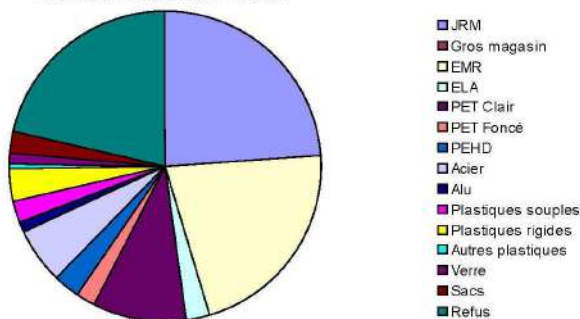
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Août - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	26-août-21	Date de prise d'échantillon	02-août-21
Lieu	CT Sarreguemines	Référence	
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	37,15 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	37,16 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	23,95%	8,90		
Gros magasin	0,00%	0,00		
EMR	21,42%	7,96		
ELA	2,53%	0,94		
PET Clair	9,69%	3,60		
PET Foncé	1,94%	0,72		
PEHD	2,64%	0,98		
Acier	5,81%	2,16		
Alu	1,29%	0,48		
Refus de tri				
Plastiques souples	2,10%	0,78	Refus	
Plastiques rigides	3,28%	1,22	Refus	
Autres plastiques	0,70%	0,26	Refus	
Verre	0,97%	0,36	Refus	
Sacs	2,42%	0,90	Refus	
Refus	21,26%	7,90	Refus	
Ensemble	100,00%	37,16		
Taux de refus global	30,73%	11,42		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Août 2021
Date de caractérisation	26/08/2021	Référence de l'échantillon	//



Echantillon : **Très pollué**

Taux de refus : **30,73 %**

Polystyrène, verre, sac bleu, textiles, coussin, sac sali par des restes alimentaires et des mégots de cigarettes, cagettes en bois, télécommande, gâteaux alimentaires, déchets fast food, paquets de cigarettes, moulage de bouche, papier cadeau, verre

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Cartons
Période	Août - 2021

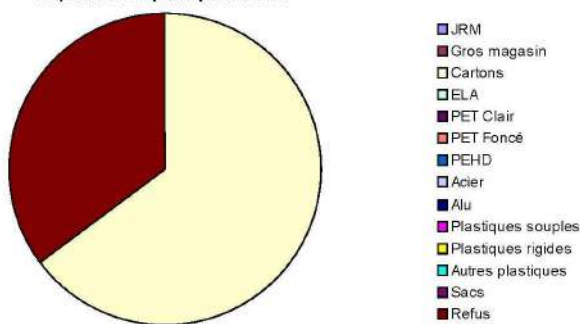
Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	26-août-21	Date de prise d'échantillon	06-août-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- D. Falck
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	40,90 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	40,90 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	A. Florent - F. Schwartz
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	0,00%	0,00		
Gros magasin	0,00%	0,00		
Cartons	64,79%	26,50		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	35,21%	14,40	Refus	
Ensemble	100,00%	40,90		
Taux de refus global		35,21%		

Indice de qualité	Bon	Com mentaire Films plastique, thermos, plaques en verre et en métal (armoires de salle de bain), bois, tuyau PVC, flexible douche + colonne
	Indésirables	
	Pollué	
Très pollué		

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Octobre - 2021

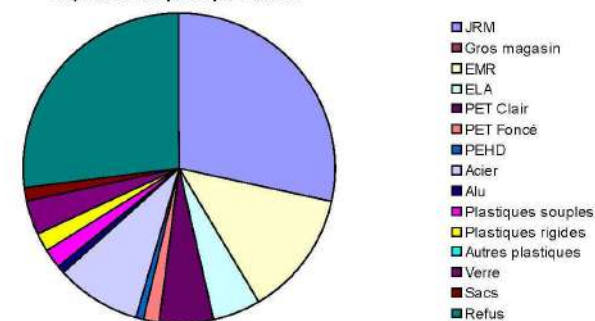
Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	26-oct-21	Date de prise d'échantillon	05-oct-21
Lieu	CT Sarreguemines	Référence	- Mégange
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	40,05 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	40,08 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation

Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	28,36%	11,36		
Gros magasin	0,00%	0,00		
EMR	12,93%	5,18		
ELA	5,04%	2,02		
PET Clair	5,54%	2,22		
PET Foncé	1,65%	0,66		
PEHD	1,05%	0,42		
Acier	8,79%	3,52		
Alu	0,70%	0,28		
Refus de tri				
Plastiques souples	2,00%	0,80	Refus	
Plastiques rigides	1,90%	0,76	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Verre	3,59%	1,44	Refus	
Sacs	1,60%	0,64	Refus	
Refus	26,86%	10,76	Refus	
Ensemble	100,00%	40,06		
Taux de refus global		35,95%		

Indice de qualité	Bon	Com mentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
Très pollué		

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Octobre 2021
Date de caractérisation	26/10/2021	Référence de l'échantillon	Mégange



Echantillon : **Très pollué**

Taux de refus : **35,95 %**

ELA non vidés +++, grattoir pour chat, sac avec biodéchets+paire de chaussures, gâchis alimentaires, sac de course, cerclage plastique, toile cirée, bouteille allume feu, vase, sac avec papier peint, fusil à aiguiser, restes alimentaires, morceau de bois, paquets de cigarettes, petits bouts

Verre +

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

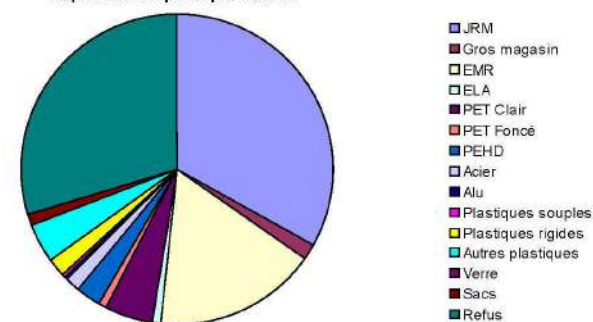
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Novembre - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	09-déc-21	Date de prise d'échantillon	22-nov-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	- Oberdorff
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	40,75 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	40,78 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	33,02%	13,46		
Gros magasin	1,82%	0,74		
EMR	16,78%	6,84		
ELA	0,93%	0,38		
PET Clair	5,05%	2,06		
PET Foncé	0,69%	0,28		
PEHD	2,40%	0,98		
Acier	1,77%	0,72		
Alu	0,29%	0,12		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,25%	0,10	Refus	
Plastiques rigides	1,86%	0,76	Refus	
Autres plastiques	4,22%	1,72	Refus	gourdes, gobetets, couvercles, moule à gâteau
Verre	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	1,23%	0,50	Refus	
Refus	29,69%	12,10	Refus	
Ensemble	100,00%	40,76		
Taux de refus global		37,24%		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Novembre 2021
Date de caractérisation	09/12/2021	Référence de l'échantillon	Oberdorff



Echantillon : **Très pollué**

Taux de refus : **37,24 %**

Calendriers de l'aveint, paquets de cigarettes, 2 sacs avec Déchets Verts, essuie tout, flacon DDS, emballages composites

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

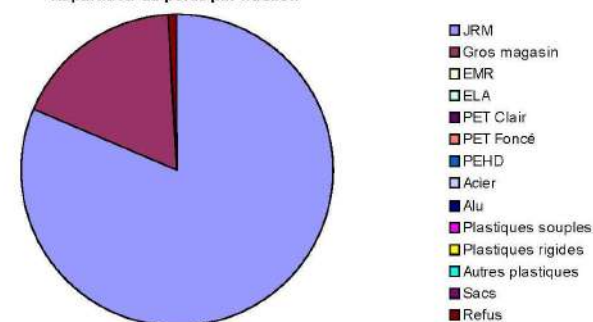
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Fibreux
Période	Novembre - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	09-déc-21	Date de prise d'échantillon	23-nov-21
Lieu	CT Ste Fontaine	Référence	
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	48,10 kg
Présentation du flux	Vrac	Poids Sortie	48,10 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	81,39%	39,15		
Gros magasin	17,67%	8,50		
EMR	0,21%	0,10		
ELA	0,00%	0,00		
PET Clair	0,00%	0,00		
PET Foncé	0,00%	0,00		
PEHD	0,00%	0,00		
Acier	0,00%	0,00		
Alu	0,00%	0,00		
Refus de tri				
Plastiques souples	0,00%	0,00	Refus	
Plastiques rigides	0,00%	0,00	Refus	
Autres plastiques	0,00%	0,00	Refus	
Sacs	0,00%	0,00	Refus	
Refus	0,73%	0,35	Refus	
Ensemble	100,00%	48,10		
Taux de refus global	0,73%	0,35		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Plastiques, petits bouts
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



ANETAME Ingénierie - Caractéris

SYDEME

Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective

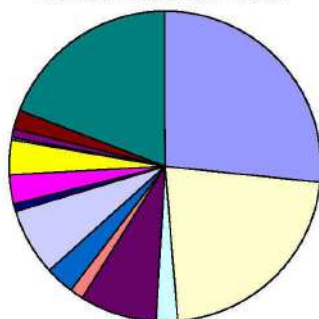
Collectivité	CC Houve Pays Boulageois
Flux	Multimatériaux
Période	Décembre - 2021

Données sur la caractérisation		Données sur l'échantillon	
Date de caractérisation	11-janv-22	Date de prise d'échantillon	15-déc-21
Lieu	CT Sarreguemines	Référence	- Bannay
Département	Moselle	Volume	750 litres
Centres de tri	Ste Fontaine	Poids Entrée	40,10 kg
Présentation du flux	Sacs	Poids Sortie	40,12 kg
Mode d'échantillonnage	Pelletage	Caractérisation effectuée par	F. Schwartz - C. Morvan
Moyens mis en oeuvre	Unité mobile Caractéris	Présence personne collectivité	<input type="checkbox"/>

Résultats de la caractérisation				
Fractions triées	Part %	Poids en kg	Prise en compte	Observations
Recyclables				
JRM	26,72%	10,72		
Gros magasin	0,00%	0,00		
EMR	21,93%	8,80		
ELA	2,09%	0,84		
PET Clair	8,03%	3,22		
PET Foncé	1,60%	0,64		
PEHD	2,94%	1,18		
Acier	7,03%	2,82		
Alu	0,75%	0,30		
Refus de tri				
Plastiques souples	3,19%	1,28	Refus	
Plastiques rigides	3,59%	1,44	Refus	
Autres plastiques	0,25%	0,10	Refus	centres
Verre	0,90%	0,36	Refus	
Sacs	1,94%	0,78	Refus	
Refus	19,04%	7,64	Refus	
Ensemble	100,00%	40,12		
Taux de refus global	28,91%	11,60		

Indice de qualité	Bon	Commentaire Voir les photos et commentaires
	Indésirables	
	Pollué	
	Très pollué	

Répartition du poids par fraction



- JRM
- Gros magasin
- EMR
- ELA
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- Acier
- Alu
- Plastiques souples
- Plastiques rigides
- Autres plastiques
- Verre
- Sacs
- Refus

ANETAME Ingénierie - Caractéris

ECOTRI

Rapport photos des campagnes de caractérisation de collecte sélective

Collectivité	CCHPB		
Flux	Multimatériaux	Période	Décembre 2021
Date de caractérisation	11/01/2022	Référence de l'échantillon	Bannay





Autres plastiques	Verre
Echantillon : Pollué	Taux de refus : 28,91 %
Boîtes avec coquilles d'œufs, petits bouts ++, sac OMr, pot avec noix, boîte avec bougies, piles alcalines, sac OMr avec poterie, bouteilles non vidées	

ANNEXE 3 : RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2021 ECOSYSTEM

DEEE* ménagers et lampes
Rapport Développement Durable 2021
ÉDITION COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE MOSELLE-EST (SYDEME) (57)

ÉDITO



La collecte a retrouvé en 2021 un rythme de croissance très soutenu, ce qui a permis d'éviter, grâce au recyclage des appareils électriques et électroniques usagés ainsi que des lampes, l'émission de plus de 548 000 tonnes de CO₂.

Nous tenons à remercier toutes nos collectivités partenaires, actrices de premier plan de la collecte, pour leur implication.

Les agréments d'**ecosystem** pour une nouvelle période de 6 ans, obtenus en début 2022, marquent un nouveau chapitre dans le développement de l'activité :

- La poursuite des actions de collecte, de dépollution et de recyclage.

- Le renforcement des initiatives relatives à la seconde vie des équipements électriques et électroniques par leur réemploi et leur réparation.

À partir de juillet s'ouvrira une période de renouvellement de la nouvelle convention type avec chacune des collectivités partenaires. Cette convention mettra également à jour le dispositif d'accompagnement financier des collectivités dans le cadre d'un nouveau barème de soutien financier.

Autant d'éléments qui illustrent l'engagement d'**ecosystem**, « entreprise à mission » depuis le 24 juin 2021, auprès de ses partenaires pour la réussite de cette filière française souvent citée comme exemplaire au niveau européen.

Guillaume DUPARAY
Directeur du Développement

CHIFFRES NATIONAUX 2021

DEEE ménagers



Lampes



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE MOSELLE-EST (SYDEME) (57) 2

LES RÉSULTATS DE VOTRE COLLECTE 2021

Boulay : 129,74 T **3 171,8**
Dalem : 79,14 T tonnes de DEEE
ménagers collectés

+9,4%
par rapport
à la collecte 2020

Boulay :

19,6
tonnes de lampes
collectées

dont
+29,3%
par rapport
à la collecte 2020

Soit l'équivalent de :



ecosystem
regarder c'est protéger

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE MOSELLE-EST 1
(SYDEME) (57)

VOTRE BILAN 2021

Votre contribution à la collecte en 2021

Votre 1^{ère} collecte date du : 10/04/2008

	2020 (tonnes)	2021 (tonnes)	Progression des flux 2020/2021	Nombre d'objets 2021
GEM HF	857,0	889,1	+3,7%	16 826
GEM F	511,9	582,0	+13,7%	11 005
ÉCRANS	345,9	310,7	-10,2%	22 591
PAM	1 169,6	1 370,4	+17,2%	730 846
LAMPES	15,1	19,6	+29,3%	217 859
TOTAL	2 899,6	3 171,8	+9,4%	999 127



Pour connaître les tonnages collectés dans chacune de vos déchetteries, connectez-vous sur votre portail <https://pro.ecosystem.eco/> rubrique "Indicateurs".

Votre performance de collecte d'appareils 2021

Le nombre d'habitants mentionné dans votre Convention OCAD3E s'élève à : **381 562**
Votre performance est basée uniquement sur la collecte réalisée sur les points d'enlèvement de votre collectivité.

	Performance filière en (kg/hab/an*)	Collectivités territoriales	Distributeurs**	Autres canaux***	TOTAL
Votre département affiche une performance de :	6,9	2,1	4,5	13,5	
Votre région affiche une performance de :	7,7	1,8	5,0	14,6	
Au niveau national, la performance est de :	7,0	2,0	3,9	12,9	

La performance⁽¹⁾
de votre collectivité est :

8,3 kg
d'appareils/
hab/an

0,6
lampes/
hab/an

Votre
collectivité
fait partie
du milieu :
semi-urbain

* Calcul sur la base du recensement INSEE 2019 (valable au 1^{er} janvier 2022).
** Les données peuvent ne pas être significatives du fait de l'organisation de certains distributeurs avec des entités régionales.
*** 53 et autres canaux.

(1) Tonnage de l'année 2020/capacité contractuelle OCAD3E. Tient compte des éventuels changements de population et proto temporels.

Performances nationales des collectivités territoriales desservies par ecosystem

Les performances nationales sont basées uniquement sur la collecte des appareils électriques et électroniques.

Milieu	Performance 2020	Performance 2021
Rural (< 70 hab/km ²)	9,81 kg/ha/an	11,05 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km ²)	7,15 kg/ha/an	7,71 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km ²)	2,95 kg/ha/an	3,05 kg/ha/an

ecosystem
regarder c'est protéger

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE MOSELLE-EST 4
(SYDEME) (57)

VOTRE BILAN 2021

Tableau récapitulatif des soutiens versés à votre collectivité

Les différents barèmes de soutiens financiers dédiés aux collectivités territoriales sont définis dans le cadre de la convention OCAD3E. En 2021, les soutiens versés par **ecosystem** aux collectivités territoriales représentent 33 906 841 millions d'euros (soutiens fixes, variables, sûreté du gisement et communication). Ils ne comprennent pas la prise en charge des coûts opérationnels. Les soutiens fixes et variables sont liés aux tonnages collectés.

	Soutiens partie fixe	Soutiens partie variable	Soutiens sûreté du gisement	Sous-total soutiens financiers	Soutiens communication*
2020	50 600 €	126 917 €	19 346 €	196 863 €	6 000 €
2021	49 680 €	138 697 €	18 694 €	207 071 €	6 000 €
Évolution 2020/2021	-2%	+9%	-3%	+5%	0%

* Appareils DEEE et lampes

Coûts opérationnels pris en charge par ecosystem

En 2020, **ecosystem** a pris en charge directement les coûts de la logistique et du traitement pour votre collectivité. Vous avez évité une dépense de **859 786 €**.

Les opérations logistiques comportent le ramassage (massifié ou non), mais aussi le regroupement et la mise à disposition de caisses palettes et de bennes.

Sagissant du recyclage, les activités de dépollution et de tri des matières constituent l'essentiel du processus de traitement.

Soutien financier au titre de la protection du gisement

Le soutien financier dédié à la protection du gisement incite à la mise en place de mesures contre les vols et pillages. Cette année, les soutiens versés à ce titre représentent 3 147 977 euros.

ecosystem :

- vous accompagne à travers des visites en déchetteries pour former votre personnel,
- vous aide à réaliser le marquage des appareils de gros électroménagers pour être éligible à ce soutien.

Vous pouvez ainsi mettre en place des actions concrètes :

- adaptation des fréquences enlèvement et/ou des scénarios,
- sécurisation du gisement au moyen de conteneurs maritimes,
- possibilité de mise en place de systèmes de télésurveillance...

Pour connaître tous les critères et calculer les soutiens, contactez votre Responsable régional(e) **ecosystem**.

Pour connaître la part des soutiens dans les dépenses d'**ecosystem**, voir page 11.

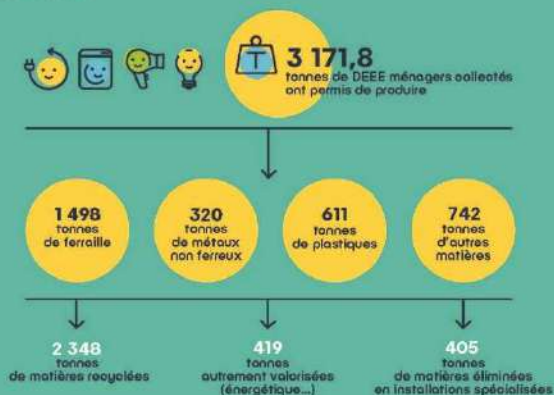
ecosystem
regarder c'est protéger

SYNDICAT MOIE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE MOSELLE-EST (SYDME) (57)

VOTRE BILAN 2021 : PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Le bilan matières des appareils et lampes collectés

Les DEEE ménagers (appareils et lampes) que vous avez collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de cette valorisation qui contribue activement à lutter contre l'épuisement des ressources minérales et fossiles.



Le bilan environnemental

ecosystem évalue l'empreinte environnementale de toutes les étapes de la chaîne de recyclage (collecte, dépollution, traitement...). Ceci permet d'identifier des pistes d'actions sur le terrain afin d'accroître les bénéfices environnementaux du recyclage.

Plus de détails sur le Bilan environnemental : <https://www.ecosystem.eco.fr/article/bilan-environnemental>

Lutte contre l'épuisement des ressources naturelles

Le recyclage des appareils et des lampes joue un rôle important pour limiter l'épuisement des ressources minérales (métaux, métaux précieux, terres rares...) et fossiles (pétrole, charbon, gaz). Grâce à votre collecte, vous permettez l'économie de :



25 781 tonnes de matières premières brutes, soit l'équivalent des ressources minérales nécessaires pour produire 64 247 équipements informatiques.



9 058 322 kWh, soit l'équivalent des consommations d'énergie de 1 964 Français pour se chauffer pendant un an.

Le recyclage permet d'éviter d'extraire des matières premières brutes (minéraux...) en grandes quantités et ainsi de lutter contre la surexploitation de ressources parfois critiques.

Le recyclage permet de régénérer des matériaux. Toutes les étapes, parfois très énergivores, nécessaires pour fabriquer ces mêmes matériaux vierges sont donc évitées.

ecosystem
regarder c'est protéger

SYNDICAT MOIE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE MOSELLE-EST (SYDME) (57)

VOTRE BILAN 2021 : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Lutte contre le réchauffement climatique

La dépollution et le recyclage des appareils électriques et électroniques et des lampes jouent un rôle majeur sur la protection de l'environnement. **Votre collecte a permis :**



d'éviter l'émission de **2 564 tonnes** de CO₂, soit l'équivalent de **23 100 748 km** en voiture (**23 078 trajets** Lille-Marseille en voiture)

La fabrication de matériaux vierges nécessite différentes étapes (extraction, transport, transformation...) qui émettent des gaz à effet de serre. En comparaison, les étapes de recyclage (collecte, traitement, régénération...) sont bien moins émettrices.

Le recyclage des matériaux permet donc d'éviter des émissions de CO₂.



d'éliminer l'équivalent de **6 893 tonnes** de CO₂, soit la quantité de CO₂ absorbée par **574 390 arbres** pendant un an.

La **dépollution des équipements de froid (réfrigérateurs, climatiseurs...)** permet de **capturer et de neutraliser les gaz qu'ils contiennent**. Certains de ces gaz ont un pouvoir de réchauffement climatique jusqu'à 10 000 fois supérieur à celui du CO₂ : c'est donc un fort impact sur l'environnement qui est évité grâce à la dépollution.



Lutte contre d'autres formes de pollution (autres indicateurs environnementaux)

Sans dépollution et sans recyclage, des gaz polluants auraient été libérés dans l'atmosphère et des matériaux vierges auraient été produits. **Votre collecte a permis :**



d'éliminer l'équivalent de **1 185 kg** de gaz responsables de la destruction de la couche d'ozone (CFC-11 équivalent).



d'éviter des émissions de molécules responsables des pics de pollution à l'ozone, équivalentes à celles rejetées par **21 584 voitures** pendant un an.



d'éviter des émissions de molécules qui auraient générés l'équivalent d'un an de pluies acides sur une surface de **3 377 660 m²**.

Pour en savoir plus : <https://www.ecosystem.eco/fr/article/recycler-protger>

ecosystem
recycler c'est protéger

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE MOSELLE-EST (SYTME) 2
(M) (57)

PROTÉGER LA SANTÉ

Que deviennent les substances dangereuses ou réglementées ?

L'une des raisons d'être de la filière est la protection de la santé. Son objectif est d'extraire puis de neutraliser les substances dangereuses présentes dans les DEEE ménagers et lampes collectés. Une activité qui a favorisé la création et le développement de sites de traitement spécialisés en France.

Cette année, **ecosystem a collecté 670 020 tonnes d'appareils et lampes en France**. De nombreuses substances dangereuses ou réglementées ont été extraites parmi lesquelles :

430 KG DE COMPOSANTS CONTENANT DU MERCURE



Le mercure est un métal toxique qui a des effets néfastes sur l'organisme, notamment sur le système nerveux et les reins. Il perturbe également la reproduction et le développement. On le trouve surtout dans les lampes de rétroéclairage des écrans LCD ainsi que dans les lampes et tubes fluorescents. Le mercure sert également d'interrupteur dans certains appareils tels que les congélateurs coffre et les ordinateurs portables. **Le mercure est stabilisé avant d'être stocké dans des installations dédiées aux déchets dangereux.**
<http://ampoules-mercure.ecosystem.eco/>

17 031 TONNES DE PLASTIQUES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE BROMÉS



Dans certains appareils électriques et électroniques, les plastiques peuvent contenir des retardateurs de flamme bromés. Les plastiques, issus des petits appareils en mélange (PAM) et écrans, peuvent être classés pour certains comme « dangereux » et POP (« polluants organiques persistants »). Ils sont alors traités en incinérateurs de produits dangereux, équipés de fours à haute température. **Par principe de précaution, nous rassemblons dans la catégorie « susceptibles d'être bromés », tous les plastiques bromés ainsi que ceux sur lesquels persistent des doutes, pour qu'ils subissent le même traitement.**

163 TONNES DE CARTOUCHES DE TONER



Elles contiennent des pigments dont l'inhalation peut irriter les voies respiratoires. **Elles sont récupérées et nettoyées pour être reconditionnées.** Les cartouches non reconditionnables sont traitées par des entreprises spécialisées.

1 126 TONNES DE PILES ET BATTERIES



Elles contiennent des métaux lourds qui ont des effets néfastes sur les êtres vivants s'ils sont répandus dans l'eau ou la nature. Une fois extraites des appareils, **les piles et batteries sont transmises aux éco-organismes Screelec et Corepile qui se chargent de leur traitement.**

13 013 TONNES DE TUBES CATHODIQUES



Les tubes cathodiques contiennent du verre au baryum et du verre au plomb. **Le verre au baryum est évalué comme non dangereux, et peut être recyclé dans la fabrication de matériaux pour le bâtiment. Le verre au plomb ou le verre en mélange (non trié) est considéré comme dangereux; le plomb est susceptible de s'accumuler dans les organismes et de provoquer des effets néfastes sur la reproduction et le développement des êtres vivants. Il est envoyé en installation de stockage de déchets dangereux.**

294 TONNES DE CONDENSATEURS



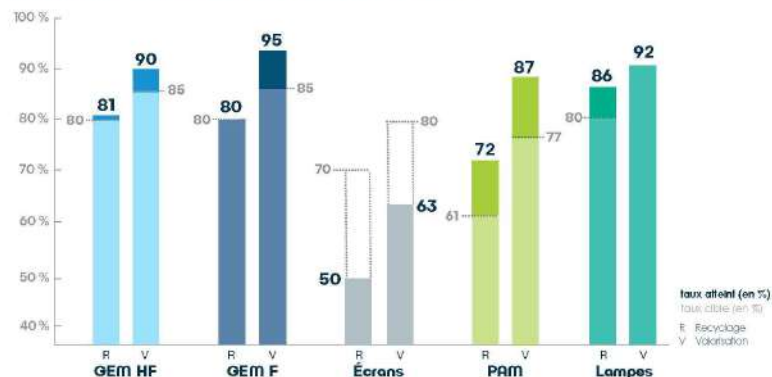
Il s'agit soit de condensateurs susceptibles de contenir des PCB (Polychlorobiphényles), soit de condensateurs électrolytiques. Les PCB sont des polluants organiques persistants très peu biodégradables dans l'environnement. Ils s'accumulent dans les organismes tout au long de la chaîne alimentaire, entraînant des perturbations de la reproduction et des systèmes immunitaires. **Les condensateurs sont traités en installations spécialisées pour les déchets dangereux équipées de fours à très haute température (1200°C).**

ecosystem
recycler c'est protéger

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE MOSELLE-EST (SYTME) 3
(57)

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Taux nationaux de recyclage et de valorisation (2021)



Les appareils électriques et lampes usagés représentent un véritable gisement de matières premières secondaires. Sur les **670 020 tonnes de DEEE ménagers et lampes collectés** au niveau national par **ecosystem** en 2021 :

- **76,8 % ont été recyclés.**
- **88,8 % ont été valorisés sous d'autres formes** (énergie, remblais...).
- La part restante (non valorisable) a été isolée et traitée en installations spécialisées.

Concernant les verres des écrans cathodiques, il n'y a pas à l'heure actuelle de centre adapté à leur traitement en France. Il existe en Europe des centres de traitement adaptés pour le tri et le recyclage des différents verres (ou baryum et au plomb) mais leurs exportations ne sont pas autorisées.

Que deviennent les réfrigérateurs recyclés par ecosystem ?

MÉTAUX FERREUX ET MÉTAUX NON FERREUX

Acier, inox, cuivre et aluminium sont majoritairement recyclés en armatures métalliques utilisées dans la construction, en pièces automobiles comme la culasse, le collecteur d'échappement ou encore en câbles.

PLASTIQUES

88,8% des plastiques sont recyclés. Leur recyclage en boucle fermée est en cours de développement. 9 % de la mousse isolante est également recyclée, sous forme principalement d'absorbant. Le reste des plastiques et mousses est majoritairement valorisé énergétiquement (41 %). Les cendres issues de l'incinération des mousses peuvent aussi être intégrées dans du ciment. 11 % des plastiques et mousses sont éliminés via des installations de stockage spécialisées.

SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES

Les gaz réfrigérants et condensateurs sont traités séparément pour être détruits dans des incinérateurs spécifiques à haute température, conformément à la réglementation.

CARTES ÉLECTRONIQUES

Elles sont traitées en fondus spécialisés où seront recyclés les différents métaux (or, argent, cuivre, etc.). Le reste de la carte électronique (résine époxy notamment) est en partie valorisé énergétiquement, en partie éliminé.

VERRE

Le verre des bouteilles est majoritairement recyclé (73 %). Il sert à fabriquer du verre plat utilisé pour des vitres simples ou pour fabriquer des bouteilles. Le reste est stocké en installation spécialisée.

AUTRES

Les matières restantes, souvent de petite taille, se composent essentiellement de bois (plaque de contreplaqué au-dessus de l'appareil), de caoutchouc et de résidus de broyage. Ils sont valorisés (30 %), principalement énergétiquement, ou envoyés dans des centres de stockage spécialisés (70 %), conformément à la réglementation.

Composition d'un réfrigérateur



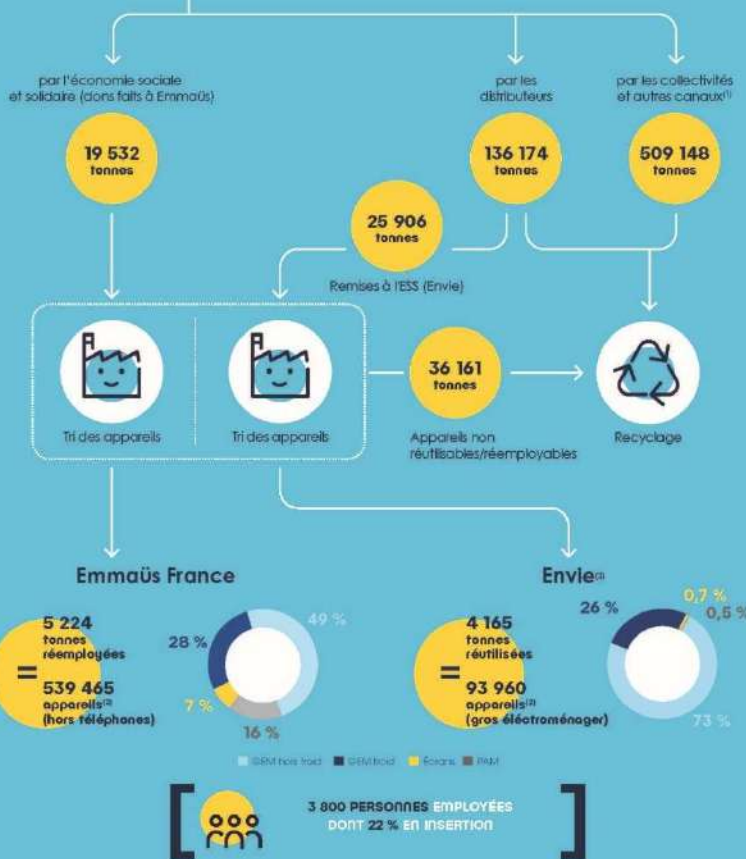
ecosystem
recycler c'est protéger

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE MOSELLE-EST (SYDEME) (57)

S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

664 854
tonnes de DEEE
ménagères
collectés

Le réseau **Emmaüs France** réemploie des équipements électriques et électroniques issus des dons des particuliers. Le réseau **Envie** réutilise quant à lui le gros électroménager collecté par la distribution. En 2021, près de **433 425** appareils ont ainsi pu être réemployés ou réutilisés après réparation.



(1) Les particuliers et les entreprises qui ont des déchets électroménagers et électroniques collectés par la distribution peuvent les apporter dans les points de collecte Emmaüs France ou Envie. (2) Les appareils sont réemployés ou réutilisés après réparation. (3) Les appareils sont réemployés ou réutilisés après réparation.

ecosystem
recycler c'est protéger

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE MOSELLE-EST (SYDEME) (57)

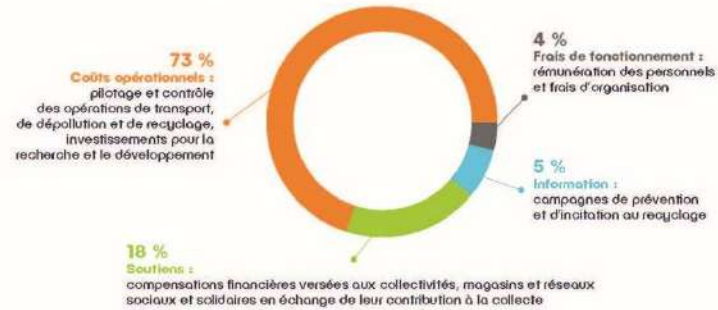


Que finance l'éco-participation ?

L'éco-participation permet de financer la filière de collecte, de dépollution et de recyclage des DEEE ménagers et des lampes. Elle est versée à **ecosystem** par les producteurs pour chaque équipement électrique et électronique mis sur le marché. Le montant de l'éco-participation ainsi versé est indiqué sur la facture d'achat du consommateur.

Le barème des éco-participations s'adapte régulièrement pour tenir compte de l'augmentation des tonnages à traiter, de l'évolution des coûts logistiques et de traitement, ainsi que de l'évolution du cours des matières.

Cela permet de **garantir un financement équilibré de la filière et de maintenir la qualité du recyclage**. Toutes les activités d'**ecosystem** sont réalisées selon les principes de non-lucrativité et d'intérêt général.



Glossaire

GEM F : gros électroménager du secteur froid (réfrigérateur, congélateur, climatiseur...)

GEM HF : gros électroménager hors secteur froid (lave-vaisselle, lave-linge, cuisinière...)

Écrans : téléviseurs ou moniteurs

FAM : petits appareils en mélange (tout appareil autre que les 3 précédents)

La **collecte** consiste à récupérer les déchets électriques et électroniques tous de la reprise à la livraison ou déposés par les consommateurs en magasin et déchetteries, et à les mettre à disposition des prestataires logistiques d'**ecosystem** qui les acheminent vers les centres de traitement où ils sont pesés avant d'être triés. Le **taux de collecte** est le rapport entre les équipements collectés une année (en tonne) et la moyenne des équipements mis sur le marché (en tonne) les 3 années précédentes.

Le **traitement** est l'ensemble des étapes nécessaires à la dépollution et au recyclage des DEEE (démantèlement, élimination des composants dangereux, broyage, séparation des matières...).

La **dépollution** vise à retirer ou isoler les composants ou substances pouvant présenter des risques immédiats ou différés pour la santé et/ou l'environnement.

Le **recyclage** est le traitement des déchets qui permet de réutiliser les matières ou le composant pour la fabrication de nouveaux produits ou matériaux.

Le **taux de recyclage** est le rapport entre la quantité de déchets recyclés et la quantité totale de déchets pesés en entrée de centre de traitement.

Les **matières premières secondaires** sont les matériaux issus du recyclage et pouvant être utilisés en substitution totale ou partielle de matières premières.

La **valorisation** est tout mode de traitement dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits. Cela comprend le recyclage, les autres types de valorisation matière (remblaiement, conversion de déchets en combustibles) et la valorisation énergétique (incinération avec récupération d'énergie). Le **taux de valorisation** est le rapport entre la quantité de déchets valorisés et la quantité totale de déchets pesés en entrée de centre de traitement.

Le **réemploi** est l'opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, à priori, lui donnera une seconde vie pour un usage identique à celui pour lequel il avait été conçu. Le produit garde son statut de produit et ne devient à aucun moment un déchet.

La **réutilisation** est une opération qui s'adresse longuement au propriétaire d'un bien usagé s'en défaire sans le remettre directement à une structure dont l'objet est le réemploi. Il dépose son bien usagé dans un magasin, une déchetterie ou le fait reprendre au moment de la livraison d'un appareil neuf. Le bien usagé prend alors le statut de déchet. Il subit ensuite une opération de remise en état/réparation lui permettant de retrouver son statut de produit. Tout est bénéficiaire d'une seconde vie.

Votre contact ecosystem



Laëtitia WARZEE

Responsable Régionale de Collecte
Alsace-Lorraine, Franche-Comté
E-mail : lwarzee@ecosystem.eco
06 08 74 45 05

Chargé de mission : **Steven STEIN**

Plus d'informations

0 809 540 590 Service client
7j/7 de 8h à 18h

Les DEEE ménagers que vous confiez à ecosystem sont acheminés vers :



Gros électroménager hors froid chez :
ESKA - STRASBOURG (67)



Écrans chez :
ENVIE 2E FC - VALENTIGNEY (25)



Gros électroménager froid chez :
REMONDIS - SAINT THIBAULT (10)



Écrans plats chez :
ENVIE 2E FC - VALENTIGNEY (25)



Petits appareils en mélange chez :
ENVIE 2E ALSACE - GEISPOLSHEIM (67)



Lampes chez :
INDAVER - DOEL (BE)

ecosystem
recycler c'est protéger

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE MOSELLE-EST 12
(SYDEME) (57)

ecosystem
recycler c'est protéger



www.ecosystem.eco

Contact :
communication@ecosystem.eco

Crédit : Agence CM - Mise en page : Nicolas Ober - Design photo : ecosystem.

ANNEXE 3 : RESULTATS DES DECHETERIES

Reporting mensuel d'exploitation de la déchèterie de Boulay Tableau des enlèvements 2021

PRODUITS	Nbre d'enlèvements Tonnages mensuels	capacité benne (m ³)	données mensuelles												Cumuls	
			janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Nbre	Tonnes
Non valorisables	Nbre	30	23	29	36	39	32	38	36	37	32	32	31	31	396	
	Tonnage		82,14	106,22	131,92	132,94	117,78	119,80	119,66	119,26	103,32	95,00	93,90	74,52		1296,46
Déchets verts	Nbre	30	5	15	24	21	16	23	24	29	32	30	19	10	248	
	Tonnage		15,12	37,60	65,82	81,02	77,84	104,02	121,93	135,12	128,24	95,60	54,06	27,12		928,37
Gravats	Nbre	10	9	6	10	9	10	12	14	10	11	10	8	9	118	
	Tonnage		62,10	41,40	69,00	62,10	69,00	82,80	96,60	69,00	75,90	69,00	55,20	62,10		814,2
Ferraille	Nbre	30	5	5	8	7	5	7	6	6	7	4	4	4	68	
	Tonnage		12,68	15,04	17,544	22,080	13,22	18,550	18,540	18,240	16,120	15,270	13,02	9,240		189,54
Cartons	Nbre	30	12	13	18	20	15	20	23	23	20	19	24	23	230	
	Tonnage		17,78	15,58	18,08	18,34	16,02	17,04	20,52	17,40	16,34	14,98	16,10	15,44		203,62
Papier	Nbre	30	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	14	
	Tonnage		2,98	6,42	3,68	3,30	3,54	3,34	5,08	3,70	2,90	3,02	3,70	3,40		45,06
Bois	Nbre	30	11	11	16	17	18	19	16	18	16	13	13	12	180	
	Tonnage		32,24	33,70	43,14	50,60	53,04	45,08	48,28	45,88	40,26	30,38	31,18	24,84		478,62
Plâtre	Nbre	30												1	1	
	Tonnage													11,13		11,13
Nespresso	Nbre	0,25	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	5	
	Tonnage		0,200	0,000	0,200	0,000	0,200	0,000	0,20	0,000	0,000	0,000	0,20	0,00		1
D.E.E.E.	Nbre	vrac	8	8	9	5	9	8	9	8	8	9	9	7	97	
	Tonnage		9,299	13,010	14,324	6,304	11,276	9,801	13,218	12,938	8,578	11,507	10,235	9,254		129,74
Piles	Nbre	fûts de 250 l	0	0	2	0	2	0	0	0	2	0	0	0	6	
	Tonnage		0,000	0,00	0,620	0,000	0,446	0,000	0,00	0,000	0,506	0,00	0,000	0,00		1,572
Meubles	Nbre	30	12	12	16	16	16	18	17	16	18	18	12	13	184	
	Tonnage		35,10	42,28	52,04	43,86	47,00	38,84	50,98	46,17	40,82	35,20	35,82	26,82		494,93
Eco D.D.S.	Nbre	vrac	6	9	11	10	9	8	8	16	9	10	9	3	108	
	Tonnage		0,918	1,449	2,739	1,874	0,669	2,259	1,228	2,260	1,647	1,163	1,178	0,98		18,366
Autres D.D.S.	Nbre	vrac	2	3	3	3	4	2	4	4	1	1	2		29	
	Tonnage		0,333	0,296	0,570	0,275	0,454	0,408	0,609	1,307	0,143	0,470	0,422			5,287
Batteries	Nbre	Bac	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	0	9	
	Tonnage		0,152	0,477	0,434	0,634	0,474	0,000	0,450	0,680	0,000	0,614	0,614	0		4,53
D. A. SOINS	Nbre	Fûts de 50 l	2	3	4	3	5	5	5	4	6	3	3	3	46	
	Litres	5kg/L	100,00	150,00	200,00	150,00	250,00	250,00	250,00	200,00	300,00	150,00	150,00	150,00		2300,00
huiles minérales	Nbre	Borne	1	0	1	1	0	2	2	2	0	0	3	0	12	
	Litres	0,8kg/L	2200		1000	1900		2800	1200	2500			3500			15100
Pneus	Nbre		0	0	1	0	1	1	0	1	0	1	0	1	6	
					2,40		2,86	3,20		3,30		3,64		3,72		19,12
TOTAUX	Nbre		98	117	160	152	144	161	165	173	163	151	138	117	1739	
	Tonnage hors gravats		211,20	272,82	355,31	363,50	346,07	365,83	402,91	409,26	360,37	307,59	263,98	207,22		3866,05
	Tonnage		273,30	314,22	424,31	425,60	415,07	448,63	499,51	478,26	436,27	376,59	319,18	269,32		4680,25

Reporting mensuel d'exploitation de la déchèterie de Boulay Tableau des visites 2021

Communes desservies	Nbre d'habitants	janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Visites totales	Nbre vis./hab/an
BANNAY	74	6	6	6	9	8	8	7	4	9	7	16	9	95	1,28
BETTANGE	249	42	40	42	64	51	59	72	65	59	51	46	48	639	2,57
BIONVILLE SUR NIED	383	58	67	75	95	96	83	94	148	89	118	84	64	1071	2,80
BOULAY-MOSELLE	5591	1501	1696	2172	2478	2353	2807	2904	2964	2796	2366	1798	1627	27462	4,91
BROUCK	84	10	11	13	16	19	15	12	18	13	18	15	9	169	2,01
CONDE NORTHEN	688	195	245	267	326	289	346	336	399	312	268	220	179	3382	4,92
COUME	648	140	179	221	261	237	258	287	268	274	259	161	139	2684	4,14
DENTING	282	88	75	116	113	90	126	129	147	134	71	77	64	1230	4,36
EBLANGE	370	81	97	114	171	151	190	221	211	142	125	81	92	1676	4,53
GOMELANGE	487	95	135	176	167	133	159	167	188	161	148	113	90	1732	3,56
GUINKIRCHEN	151	24	50	58	68	59	44	47	63	62	58	51	18	602	3,99
HELSTROFF	520	145	173	241	251	218	268	321	287	260	239	181	132	2716	5,22
HINCKANGE	335	85	140	149	141	140	158	152	181	153	166	125	82	1672	4,99
MEGANGE	155	27	47	55	46	46	49	50	35	29	52	23	49	508	3,28
MOMERSTROFF	291	50	84	91	100	79	91	78	105	113	103	80	80	1054	3,62
NARBEFONTAINE	118	15	17	21	37	22	27	39	37	35	30	20	11	311	2,64
NIEDERVISSE	261	34	50	53	54	58	44	40	72	71	39	38	46	599	2,30
OBERSISSE	158	24	23	39	45	36	37	30	38	32	32	18	27	381	2,41
OTTONVILLE	441	113	162	174	170	172	214	218	217	220	180	143	128	2111	4,79
PIBLANGE	993	93	131	205	184	161	181	250	251	181	181	118	97	2033	2,05
ROUPELDANGE	368	96	118	152	198	191	219	299	266	232	184	116	107	2178	5,92
TETERCHEN	804	105	147	171	210	146	186	227	244	188	200	103	99	2026	2,52
VALMUNSTER	90	7	15	20	25	18	19	32	29	18	25	12	10	230	2,56
VARIZE	537	148	171	208	241	195	251	279	245	248	231	171	148	2536	4,72
VELVING	204	19	37	44	41	37	57	55	63	62	58	30	39	542	2,66
VOLMERANGE LES BOULAY	565	228	251	256	322	281	302	341	363	336	305	195	189	3369	5,96
TOTAL	14 847 hab	3429	4167	5139	5833	5286	6198	6687	6908	6229	5514	4035	3583	63008	4,24
Moyenne mensuelle visites/hab/an		0,23	0,28	0,35	0,39	0,36	0,42	0,45	0,47	0,42	0,37	0,27	0,24		
Administration / association		25,00	33,00	27,00	28,00	24,00	36,00	29,00	34,00	28,00	28,00	29,00	23,00	344,00	
Professionnel		247,00	285,00	359,00	327,00	325,00	368,00	362,00	285,00	357,00	328,00	29,00	23,00	3295,00	

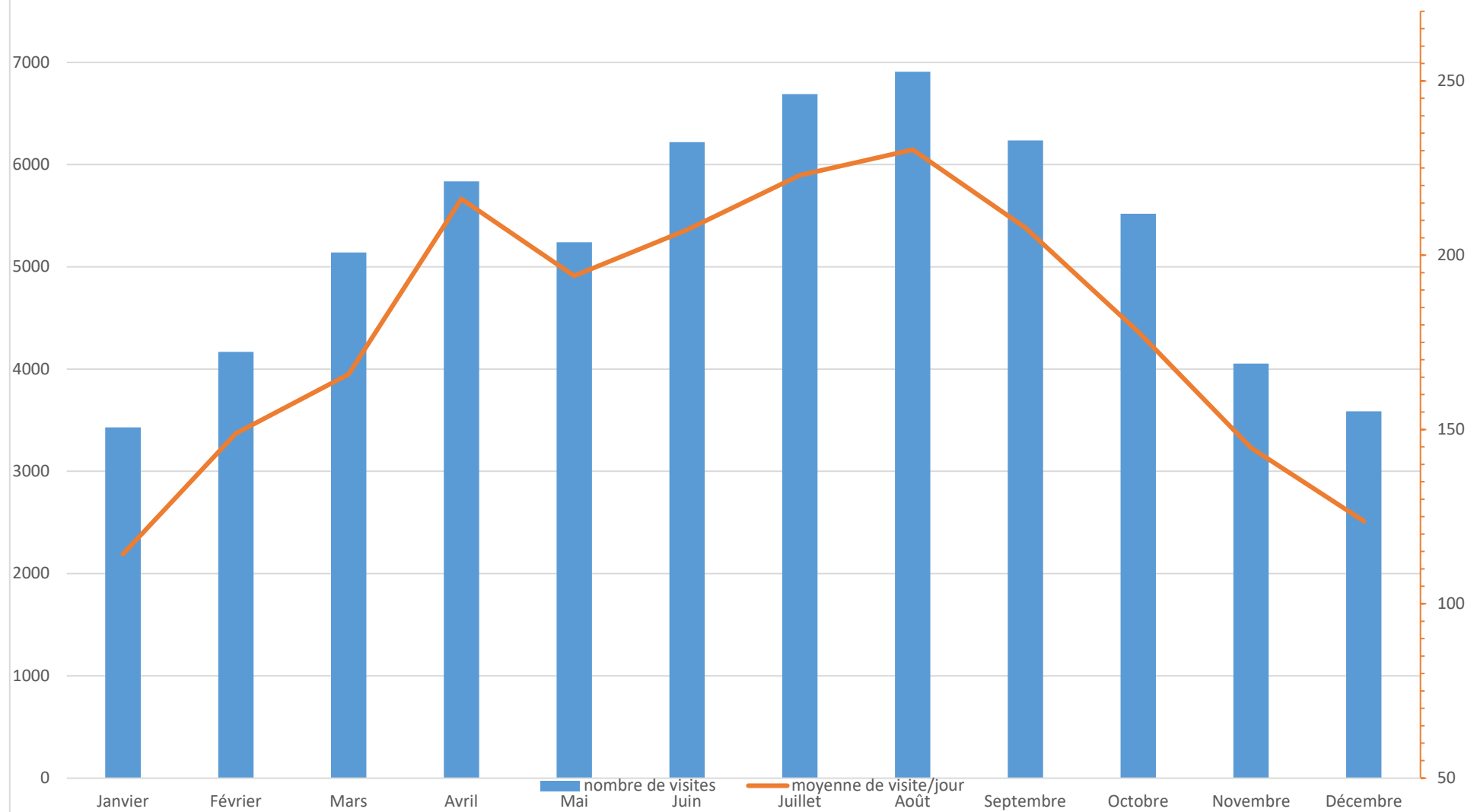
Reporting mensuel d'exploitation de la déchèterie de Boulay Ratios 2021

Produits	Ratios mensuels en Kg/pop. Totale												Ratio moyen en Kg/hab/an
	janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	
Non valorisables	5,53	7,15	8,89	8,95	7,93	8,07	8,06	8,03	6,96	6,40	6,32	5,02	87,32
Déchets verts	1,02	2,53	4,43	5,46	5,24	7,01	8,21	9,10	8,64	6,44	3,64	1,83	62,53
Gravats	4,18	2,79	4,65	4,18	4,65	5,58	6,51	4,65	5,11	4,65	3,72	4,18	54,84
Ferraille	0,85	1,01	1,18	1,49	0,89	1,25	1,25	1,23	1,09	1,03	0,88	0,62	12,77
Papier	0,20	0,43	0,25	0,22	0,24	0,22	0,34	0,25	0,20	0,20	0,25	0,23	3,03
Bois	2,17	2,27	2,91	3,41	3,57	3,04	3,25	3,09	2,71	2,05	2,10	1,67	32,24
Plâtre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75	0,75
Nespresso	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,07
D.E.E.E.	0,63	0,88	0,96	0,42	0,76	0,66	0,89	0,87	0,58	0,78	0,69	0,62	8,74
Piles	0,00	0,00	0,04	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,11
Meubles	2,36	2,85	3,51	2,95	3,17	2,62	3,43	3,11	2,75	2,37	2,41	1,81	33,34
Eco D.D.S.	0,06	0,10	0,18	0,13	0,05	0,15	0,08	0,15	0,11	0,08	0,08	0,07	1,24
Batteries	0,01	0,03	0,03	0,04	0,03	0,00	0,03	0,05	0,00	0,04	0,04	0,00	1,24
Autres D.D.S.	0,02	0,02	0,04	0,02	0,03	0,03	0,04	0,09	0,01	0,03	0,03	0,00	0,31
D. A. SOINS	6,74	10,10	13,47	10,10	16,84	16,84	16,84	13,47	20,21	10,10	10,10	10,10	0,36
huiles minérales	148,18	0,00	67,35	127,97	0,00	188,59	80,82	168,38	0,00	0,00	235,74	0,00	154,91
huiles végétales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1017,04
													315,23

Reporting mensuel d'exploitation de la déchèterie de Boulay Ratios 2021

Produits	Ratios mensuels par apporteurs												Ratio moyen par apporteur/an (en Kg)
	janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	
Non valorisables	23,95	25,49	25,67	22,79	22,28	19,33	17,89	17,26	16,59	17,23	23,27	20,80	20,58
Déchets verts	4,41	9,02	12,81	13,89	14,73	16,78	18,23	19,56	20,59	17,34	13,40	7,57	14,73
Gravats	18,11	9,94	13,43	10,65	13,05	13,36	14,45	9,99	12,18	12,51	13,68	17,33	12,92
Ferraille	3,70	3,61	3,41	3,79	2,50	2,99	2,77	2,64	2,59	2,77	3,23	2,58	3,01
Papier	0,87	1,54	0,72	0,57	0,67	0,54	0,76	0,54	0,47	0,55	0,92	0,95	0,72
Bois	9,40	8,09	8,39	8,67	10,03	7,27	7,22	6,64	6,46	5,51	7,73	6,93	7,60
Plâtre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,11	0,18
Nespresso	0,06	0,00	0,04	0,00	0,04	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,02
D.E.E.E.	2,71	3,12	2,79	1,08	2,13	1,58	1,98	1,87	1,38	2,09	2,54	2,58	2,06
Piles	0,00	0,00	0,12	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,02
Meubles	10,24	10,15	10,13	7,52	8,89	6,27	7,62	6,68	6,55	6,38	8,88	7,49	7,86
Eco D.D.S.	0,27	0,35	0,53	0,32	0,13	0,36	0,18	0,33	0,26	0,21	0,29	0,27	0,29
Batteries	0,04	0,11	0,08	0,11	0,09	0,00	0,07	0,10	0,00	0,11	0,15	0,00	0,07
Autres D.D.S.	0,10	0,07	0,11	0,05	0,09	0,07	0,09	0,19	0,02	0,09	0,10	0,00	0,08
D. A. SOINS	29,16	36,00	38,92	25,72	47,29	40,34	37,39	28,95	48,16	27,20	37,17	41,86	36,50
huiles minérales	641,59	0,00	194,59	325,73	0,00	451,76	179,45	361,90	0,00	0,00	867,41	0,00	239,65
huiles végétales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
													74,28

Fréquentation mensuelle et nombre de visite par jour Déchèterie de Boulay



Reporting mensuel d'exploitation de la déchèterie de Dalem

Tableau des enlèvements 2021

PRODUITS	Nbre d'enlèvements Tonnages mensuels	capacité benne (m ³)	données mensuelles												Cumuls	
			janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Nbre	Tonnes
Non valorisables	Nbre Tonnage	30	18	15	25	20	19	19	21	19	18	25	13	14	226	710,40
Déchets verts	Nbre Tonnage	30	6	11	17	16	13	15	13	16	16	23	13	5	164	647,46
Gravats	Nbre Tonnage	12	8	6	9	7	9	9	9	9	9	9	9	9	102	703,8
Ferraille	Nbre Tonnage	30	4	1	4	3	5	4	3	4	3	4	2	1	38	95,19
Cartons	Nbre Tonnage	30	13	11	20	12	12	15	15	13	14	15	12	16	168	106,78
Papier	Nbre Tonnage	30	2		1	1			1						5	26,9
Bois	Nbre Tonnage	30	6	8	14	11	10	10	12	11	10	11	7	5	115	303,28
Plâtre	Nbre Tonnage	15													0	0
Nespresso	Nbre Tonnage	0,25						0,202							0	0,202
D.E.E.E.	Nbre Tonnage	vrac						6,00	7,20	6,19	7,09	7,69	4,99	5,55	0	79,14
Piles	Nbre Tonnage	fûts de 250 l	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	0,932
Meubles	Nbre Tonnage	30	6	8	10	10	9	10	9	10	8	4	7	8	99	290,68
Eco D.D.S.	Nbre Tonnage	vrac						1,455	1,473	1,228	2,568	1,339	1,163	1,272	0	18,366
Autres D.D.S.	Nbre Tonnage	vrac	1	2	3	2	2	2	2	3	2	2	1	2	24	11,613
Batteries	Nbre Tonnage	Bac	1			1		1		1					4	2,28
D. A. SOINS	Nbre Litres	Fûts de 50 l 5kg/L					1						1		2	0,03
huiles minérales	Nbre Litres	Borne 0,8kg/L	1			1			1						3	6
huiles végétales	Nbre Litres	Fut 0,8kg/L		100	0	240	0	0	200	0	0	530	0	320	3	1,112
Pneus	Nbre Tonnage		0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	4	13,94
TOTAUX	Nbre		66	62	104	83	80	85	84	88	80	93	65	60	950	
	Tonnage hors gravats		115,08	147,89	225,10	231,52	189,07	225,44	227,19	242,44	223,08	217,08	165,03	105,35		2314,27
	Tonnage		170,28	189,29	287,20	279,82	251,17	287,54	289,29	304,54	285,18	279,18	227,13	167,45		3018,07

Reporting mensuel d'exploitation de la déchèterie de Dalem 2021

Produits	Ratios mensuels en Kg/pop. Totale												Ratio moyen en Kg/hab/an
	janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	
Non valorisables	5,44	5,97	8,66	8,16	6,55	7,78	8,16	8,68	6,46	7,09	6,59	4,71	84,25
Déchets verts	1,32	3,50	5,78	7,48	6,44	8,29	8,06	9,63	10,26	9,85	5,11	1,07	76,79
Gravats	6,55	4,91	7,36	5,73	7,36	7,36	7,36	7,36	7,36	7,36	7,36	7,36	83,47
Ferraille	0,83	0,29	1,36	1,01	1,43	1,02	1,22	0,97	1,12	1,18	0,60	0,25	11,29
Papier	0,43	0,00	0,45	0,52	0,00	0,58	0,00	0,50	0,00	0,00	0,71	0,00	3,19
Bois	1,93	2,42	3,26	4,48	2,88	3,71	3,62	3,58	3,49	2,68	2,15	1,77	35,97
Plâtre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nespresso	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
D.E.E.E.	0,60	0,81	1,11	0,92	0,71	0,85	0,73	0,84	0,91	0,59	0,66	0,65	9,39
Piles	0,04	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11
Meubles	1,71	3,05	4,29	3,17	2,69	2,78	3,30	2,87	2,99	2,78	2,45	2,39	34,47
Eco D.D.S.	0,11	0,17	0,32	0,22	0,17	0,17	0,15	0,30	0,16	0,14	0,15	0,11	2,18
Batteries	0,05	0,00	0,00	0,07	0,00	0,06	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	2,18
Autres D.D.S.	0,04	0,15	0,19	0,13	0,11	0,09	0,08	0,17	0,08	0,14	0,09	0,10	0,27
D. A. SOINS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,38
huiles minérales	296,49	0,00	0,00	296,49	0,00	296,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
huiles végétales	11,86	0,00	28,46	0,00	0,00	23,72	0,00	0,00	62,86	0,00	37,95	0,00	0,71
													357,93

ANNEXE 4 : MATRICES DES COUTS

Année 2021		FLUX DE DECHETS						Total	
Montants en € HT		OMR	Verre	Recyclables	Déchèteries	Biodéchets	Déchets des professionnels		
		PàP	PAV	PàP	PAV	PàV	PàP		
Population desservie (hab)		23 555	23 555	23 555	23 555	23 555	23 555	23 555	
Tonnages de référence		3 725	791	1 287	6 148	920	139	13 010	
Ratio kg/hab.		158	34	55	261	39	6	552,34	
Charges	Techniques								
	Fonctionne								
	Charges de structure	21 323 €	799 €	10 073 €	14 066 €	4 966 €	281 €	51 508 €	
	Communication	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	TOTAL	21 323 €	799 €	10 073 €	14 066 €	4 966 €	281 €	51 508 €	
	Prévention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	Pré-collecte et collecte	484 112 €	46 751 €	200 140 €	188 915 €	174 185 €	6 831 €	1 100 935 €	
	Pré-collecte	187 560 €	7 946 €	97 713 €	- €	100 927 €	- €	394 146 €	
	Collecte	296 552 €	38 805 €	102 428 €	188 915 €	73 258 €	6 831 €	706 789 €	
	Transit/transport	- €	- €	- €	185 323 €	- €	- €	185 323 €	
	Transit (tri optique)	100 972 €	- €	33 914 €	- €	24 943 €	- €	159 828 €	
	Transport	196 669 €	- €	58 831 €	- €	42 077 €	- €	297 577 €	
	Traitement	- €	- €	296 628 €	431 707 €	48 876 €	9 609 €	786 820 €	
	Tri / conditionnement	- €	- €	296 628 €	- €	- €	- €	296 628 €	
	Compostage	- €	- €	- €	17 594 €	- €	- €	17 594 €	
	Méthanisation	- €	- €	- €	64 481 €	48 876 €	9 609 €	122 966 €	
	Incinération	- €	- €	- €	166 473 €	- €	- €	166 473 €	
	Valorisation matière-énergie	- €	- €	- €	45 596 €	- €	- €	45 596 €	
	Stockage de déchets non dangereux	- €	- €	- €	100 525 €	- €	- €	100 525 €	
	Gestion des inertes	- €	- €	- €	37 038 €	- €	- €	37 038 €	
	Enlèvement et traitement déchets dangereux	- €	- €	- €	20 090 €	- €	- €	20 090 €	
	TOTAL	781 752 €	46 751 €	589 513 €	826 036 €	290 081 €	16 440 €	2 550 573 €	
	TOTAL CHARGES		803 076 €	47 550 €	599 586 €	840 101 €	295 047 €	16 720 €	2 602 081 €
	Produits	Industriels							
		Soutien							
		Aides							
		[REG] - Incinération / Energie	466 205 €	- €	- €	- €	- €	- €	466 205 €
Ventes de produits et d'énergie		- €	14 301 €	36 079 €	76 088 €	- €	- €	126 467 €	
Matériaux		- €	14 301 €	36 079 €	76 088 €	- €	- €	126 467 €	
Compost		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Energie		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Autres produits		3 292 €	- €	1 787 €	- €	2 015 €	- €	7 093 €	
TOTAL		3 292 €	14 301 €	37 865 €	76 088 €	2 015 €	- €	133 560 €	
Soutien accordé par les sociétés agréées	- €	6 680 €	111 322 €	36 849 €	17 817 €	- €	172 667 €		
Aides "reprises" aux investissements	- €	- €	- €	16 878 €	- €	- €	16 878 €		
Fonctionnement & communication	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
Aides à l'emploi	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
TOTAL PRODUITS	3 292 €	20 981 €	149 187 €	129 815 €	19 832 €	- €	323 105 €		
Montant de la TVA acquittée	106 061 €	3 928 €	52 568 €	63 655 €	24 483 €	1 647 €	252 341 €		
Contribution des usagers	1 425 493 €	31 684 €	522 565 €	803 647 €	311 467 €	19 083 €	3 113 939 €		
REOM	1 360 185 €	30 233 €	498 576 €	770 015 €	296 516 €	18 205 €	2 973 730 €		
Redevance spéciale & facturation usagers	65 308 €	1 451 €	23 989 €	33 632 €	14 951 €	878 €	140 209 €		

Coûts	OMR	Verre	Recyclables	Déchèteries	Biodéchets	Déchets des professionnels	Total
Coût complet		47 550 €	599 586 €	840 101 €	295 047 €	16 720 €	
Coût technique	1 265 989 €	33 249 €	561 721 €	764 014 €	293 033 €	16 720 €	2 934 725 €
Coût partagé	1 265 989 €	26 569 €	450 399 €	727 165 €	275 216 €	16 720 €	2 762 058 €
Coût aidé HT	1 265 989 €	26 569 €	450 399 €	710 287 €	275 216 €	16 720 €	2 745 180 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	106 061 €	3 928 €	52 568 €	63 655 €	24 483 €	1 647 €	252 341 €
Coût aidé TTC	1 372 050 €	30 497 €	502 967 €	773 942 €	299 699 €	18 367 €	2 997 522 €
Coût imputé	1 425 493 €	31 684 €	522 565 €	803 647 €	311 467 €	19 083 €	3 113 939 €
Coût aidé HT (€/hab.)	54 €	1 €	19 €	30 €	12 €	1 €	117 €
Coût aidé TTC (€/hab.)	58 €	1 €	21 €	33 €	13 €	1 €	127 €
Coût aidé HT (€/tonne)	340 €	34 €	350 €	116 €	299 €	120 €	211 €
Coût aidé TTC (€/tonne)	368 €	39 €	391 €	126 €	326 €	132 €	230 €

Matrice standard de présentation des coûts du service déchets Secteur BOULAGEOIS

Année 2021		FLUX DE DECHETS						Total	
Montants en € HT		OMR	Verre	Recyclables	Déchèteries	Biodéchets	Déchets des professionnels		
Population desservie (hab)		15 116	15 116	15 116	15 116	15 116	15 116	15 116	
Tonnages de référence		2 421	513	836	3 839	598	121	8 329	
Ratio		160	34	55	254	40	8	551	
Charges	Fonctionne	Charges de structure	13 998,05 €	521,10 €	6 634,28 €	7 840,92 €	3 550,50 €	186,23 €	32 731,07 €
	Techniques	Communication	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL		13 998,05 €	521,10 €	6 634,28 €	7 840,92 €	3 550,50 €	186,23 €	32 731,07 €
	Prévention								- €
	Pré-collecte et collecte		319 457,38 €	31 144,73 €	132 522,89 €	69 063,92 €	115 867,24 €	4 624,73 €	672 680,88 €
	Pré-collecte		126 862,10 €	4 871,20 €	66 001,20 €		68 290,16 €		266 024,66 €
	Collecte		192 595,27 €	26 273,53 €	66 521,69 €	69 063,92 €	47 577,08 €	4 624,73 €	406 656,22 €
	Transit/transport					124 943,67 €			124 943,67 €
	Transit (tri optique)		68 364,08 €		22 961,74 €		16 888,08 €		108 213,90 €
	Transport		133 156,98 €		39 832,54 €		28 488,70 €		201 478,22 €
	Traitement		- €	- €	201 197,00 €	265 474,11 €	50 960,68 €	6 505,85 €	524 137,64 €
	Tri /conditionnement				201 197,00 €				201 197,00 €
	Compostage					11 912,56 €			11 912,56 €
	Méthanisation					25 855,05 €	50 960,68 €	6 505,85 €	83 321,58 €
	Incinération					112 712,80 €			112 712,80 €
	Valorisation matière-énergie					30 510,16 €			30 510,16 €
	Stockage de déchets non dangereux					68 061,54 €			68 061,54 €
	Gestion des inertes					16 422,00 €			16 422,00 €
	Enlèvement et traitement déchets dangereux					9 150,25 €			9 150,25 €
	TOTAL		520 978,44 €	31 144,73 €	396 514,18 €	468 631,95 €	212 204,69 €	11 130,58 €	1 640 604,57 €
TOTAL CHARGES		534 976,49 €	31 665,83 €	403 148,46 €	476 472,86 €	215 755,20 €	11 316,81 €	1 673 335,64 €	
[REG] - Incinération / Energie		315 649,82 €						315 649,82 €	
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	- €	9 210,75 €	23 236,75 €	47 698,32 €	- €	- €	80 145,82 €
	Soutien	Matériaux		9 210,75 €	23 236,75 €	47 698,32 €			80 145,82 €
	Aides	Autres produits	2 930,52 €		1 590,63 €	- €	1 793,87 €		6 315,02 €
	TOTAL		2 930,52 €	9 210,75 €	24 827,38 €	47 698,32 €	1 793,87 €	- €	86 460,84 €
	Soutien accordé par les sociétés agréées		- €	4 295,75 €	71 458,57 €	22 843,36 €	11 457,88 €		110 055,57 €
	Aides "reprises" aux investissements					16 878,07 €			16 878,07 €
	Fonctionnement & communication		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Aides à l'emploi								- €
	TOTAL		- €	- €	- €	16 878,07 €	- €	- €	16 878,07 €
	TOTAL PRODUITS		2 930,52 €	13 506,50 €	96 285,95 €	87 419,75 €	13 251,75 €	- €	213 394,47 €
Montant de la TVA acquittée		35 803,64 €	1 464,60 €	18 349,06 €	21 529,27 €	9 247,74 €	613,69 €	87 007,99 €	
Contribution des usagers		919 494,42 €	20 423,44 €	338 461,13 €	427 310,08 €	220 378,22 €	12 416,56 €	1 938 483,85 €	
REOM		865 949,61 €	19 234,12 €	318 751,56 €	402 426,58 €	207 544,96 €	11 693,51 €	1 825 600,35 €	
Redevance spéciale & facturation usagers		53 544,81 €	1 189,32 €	19 709,57 €	24 883,50 €	12 833,26 €	723,05 €	112 883,50 €	
Coûts		OMR	Verre	Recyclables	Déchèteries	Biodéchets	Déchets des professionnels	Total	
Coût complet			31 665,83 €	403 148,46 €	476 472,86 €	215 755,20 €	11 316,81 €	1 902 524,62 €	
Coût technique		847 695,79 €	22 455,08 €	378 321,08 €	428 774,54 €	213 961,32 €	11 316,81 €	1 792 469,05 €	
Coût partagé		847 695,79 €	18 159,33 €	306 862,50 €	405 931,18 €	202 503,44 €	11 316,81 €	1 775 590,99 €	
Coût aidé HT		847 695,79 €	18 159,33 €	306 862,50 €	389 053,12 €	202 503,44 €	11 316,81 €	1 775 590,99 €	
Coût fiscal (TVA acquittée)		35 803,64 €	1 464,60 €	18 349,06 €	21 529,27 €	9 247,74 €	613,69 €	87 007,99 €	
Coût aidé TTC		883 499,43 €	19 623,93 €	325 211,56 €	410 582,38 €	211 751,18 €	11 930,49 €	1 862 598,98 €	
Coût imputé		919 494,42 €	20 423,44 €	338 461,13 €	427 310,08 €	220 378,22 €	12 416,56 €	1 938 483,85 €	
Coût aidé HT (€/hab.)		56,08 €	1,20 €	20,30 €	25,74 €	13,40 €	0,75 €	117,46 €	
Coût aidé TTC (€/hab.)		58,45 €	1,30 €	21,51 €	27,16 €	14,01 €	0,79 €	123,22 €	
Coût aidé HT (€/tonne)		350,12 €	35,37 €	366,94 €	101,34 €	338,57 €	93,90 €	213,19 €	
Coût aidé TTC (€/tonne)		364,90 €	38,23 €	388,88 €	106,95 €	354,03 €	98,99 €	223,64 €	
Taux de TVA			4,63%	4,55%	4,52%	4,29%	5,42%		

Matrice standard de présentation des coûts du service déchets
Secteur HOUVE

Année 2021		FLUX DE DECHETS						Total	
Montants en € HT		OMR	Verre	Recyclables	Déchèteries	Biodéchets	Déchets des professionnels		
Population desservie (hab)		8 439	8 439	8 439	8 439	8 439	8 439	8 439	
Tonnages de référence		1 304	278	450	2 309	322	19	4 682	
Fonctionne	Charges de structure	7 311,75 €	278,73 €	3 449,65 €	6 227,65 €	1 412,97 €	96,31 €	18 777,07 €	
	Communication	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL		7 311,75 €	278,73 €	3 449,65 €	6 227,65 €	1 412,97 €	96,31 €	18 777,07 €	
Charges Techniques	Prévention							- €	
	Pré-collecte et collecte	169 768,93 €	16 681,37 €	70 276,49 €	119 865,49 €	61 064,98 €	2 395,04 €	440 052,29 €	
	Pré-collecte	65 812,25 €	3 074,91 €	34 370,25 €		35 384,40 €		138 641,81 €	
	Collecte	103 956,67 €	13 606,45 €	35 906,25 €	119 865,49 €	25 680,58 €	2 395,04 €	301 410,48 €	
	Transit/transport				65 490,75 €			65 490,75 €	
	Transit (tri optique)	35 404,17 €		11 891,35 €		8 745,95 €		56 041,47 €	
	Transport	68 958,91 €		20 628,35 €		14 753,64 €		104 340,90 €	
	Traitement	- €	- €	103 661,40 €	176 421,87 €	- €	3 369,23 €	283 452,50 €	
	Tri / conditionnement			103 661,40 €				103 661,40 €	
	Compostage				6 169,24 €			6 169,24 €	
	Méthanisation				39 683,43 €	- €	3 369,23 €	43 052,66 €	
	Incinération				58 371,35 €			58 371,35 €	
	Valorisation matière-énergie				16 334,36 €			16 334,36 €	
	Stockage de déchets non dangereux				35 247,49 €			35 247,49 €	
	Gestion des inertes				20 616,00 €			20 616,00 €	
	Enlèvement et traitement déchets dangereux				10 939,55 €			10 939,55 €	
TOTAL		274 132,00 €	16 681,37 €	206 457,60 €	372 717,67 €	84 564,57 €	5 764,27 €	960 317,47 €	
TOTAL CHARGES		281 443,76 €	16 960,09 €	209 907,25 €	378 945,32 €	85 977,54 €	5 860,58 €	979 094,54 €	
[REG] - Incinération / Energie		163 467,72 €						163 467,72 €	
Produits Industriels	Ventes de produits et d'énergie	- €	5 090,37 €	12 841,92 €	28 389,28 €	- €	- €	46 321,58 €	
	Matériaux		5 090,37 €	12 841,92 €	28 389,28 €			46 321,58 €	
	Autres produits	361,06 €		195,98 €	- €	221,02 €		778,06 €	
	TOTAL	361,06 €	5 090,37 €	13 037,90 €	28 389,28 €	221,02 €	- €	47 099,64 €	
	Soutien accordé par les sociétés agréées	- €	2 384,00 €	39 863,12 €	14 005,54 €	6 358,73 €		62 611,39 €	
	Aides	Aides "reprises" aux investissements				- €			- €
		Fonctionnement & communication	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		Aides à l'emploi							- €
		TOTAL	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL PRODUITS		361,06 €	7 474,37 €	52 901,02 €	42 394,82 €	6 579,75 €	- €	109 711,03 €
Montant de la TVA acquittée		43 986,03 €	1 388,21 €	20 760,29 €	26 812,25 €	8 546,61 €	577,94 €	102 071,34 €	
Contribution des usagers		505 984,00 €	11 262,28 €	184 115,25 €	376 339,86 €	91 085,24 €	6 668,47 €	1 175 455,10 €	
REOM		494 221,73 €	11 000,47 €	179 835,25 €	367 591,34 €	88 967,85 €	6 513,45 €	1 148 130,10 €	
Redevance spéciale & facturation usagers		11 762,26 €	261,81 €	4 280,00 €	8 748,52 €	2 117,40 €	155,02 €	27 325,00 €	

Coûts	OMR	Verre	Recyclables	Déchèteries	Biodéchets	Déchets des professionnels	Total
Coût complet		16 960,09 €	209 907,25 €	378 945,32 €	85 977,54 €	5 860,58 €	
Coût technique	444 550,42 €	11 869,72 €	196 869,35 €	350 556,04 €	85 756,52 €	5 860,58 €	1 095 462,63 €
Coût partagé	444 550,42 €	9 485,72 €	157 006,23 €	336 550,50 €	79 397,79 €	5 860,58 €	1 032 851,24 €
Coût aidé HT	444 550,42 €	9 485,72 €	157 006,23 €	336 550,50 €	79 397,79 €	5 860,58 €	1 032 851,24 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	43 986,03 €	1 388,21 €	20 760,29 €	26 812,25 €	8 546,61 €	577,94 €	102 071,34 €
Coût aidé TTC	488 536,45 €	10 873,93 €	177 766,52 €	363 362,75 €	87 944,40 €	6 438,52 €	1 134 922,58 €
Coût imputé	505 984,00 €	11 262,28 €	184 115,25 €	376 339,86 €	91 085,24 €	6 668,47 €	1 175 455,10 €
Coût aidé HT (€/hab.)	52,68 €	1,12 €	18,60 €	39,88 €	9,41 €	0,69 €	122,39 €
Coût aidé TTC (€/hab.)	57,89 €	1,29 €	21,06 €	43,06 €	10,42 €	0,76 €	134,49 €
Coût aidé HT (€/tonne)	340,99 €	34,13 €	348,67 €	145,75 €	246,53 €	312,23 €	220,61 €
Coût aidé TTC (€/tonne)	374,72 €	39,12 €	394,77 €	157,36 €	273,07 €	343,02 €	242,41 €

Taux de TVA		8,19%	9,89%	7,08%	9,94%	9,86%	
-------------	--	-------	-------	-------	-------	-------	--